



Assemblée générale

Soixante-douzième session

10^e séance plénière

Mercredi 20 septembre 2017, à 18 h 05
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

*En l'absence du Président, M. Biang (Gabon),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 18 h 5.

Allocution de M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Roumanie.

M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Iohannis (parle en anglais) : Tout d'abord, je tiens à adresser mes condoléances au peuple mexicain à la suite du tremblement de terre qui s'est produit le 19 septembre.

Je me félicite du thème choisi pour le débat général de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Il s'agit d'objectifs très importants qui exigent la détermination de tous les dirigeants responsables pour être mis en œuvre, en particulier si l'on songe aux obstacles qui

se dressent devant nous. En effet, des peuples dans le monde souffrent encore des conséquences brutales de la guerre, de la pauvreté, des inégalités et de l'injustice. Des tensions autour de l'identité culturelle et de la foi se font sentir jusque dans des sociétés traditionnellement ouvertes et tolérantes. Les catastrophes naturelles provoquent des dommages de plus en plus importants à chaque saison. Les attaques terroristes augmentent le sentiment d'insécurité.

Même si certains estiment que l'ONU n'a pas bien géré la multitude de crises nouvelles et leur complexité, force est d'admettre qu'il n'est pas de voie meilleure que le multilatéralisme pour apporter des solutions aux défis mondiaux actuels. Plus que jamais, un système international fondé sur des règles – à savoir la légalité internationale – est un paramètre essentiel à notre succès. L'Organisation des Nations Unies doit être dotée des outils nécessaires pour être une organisation efficace reflétant la volonté des États Membres et bénéficiant de la confiance de tous les peuples de la planète. Dans le même temps, en tant qu'États Membres, nous devons renforcer notre engagement à l'égard de l'Organisation.

L'instauration d'une paix durable exige non seulement une réponse rapide et appropriée aux crises, mais aussi une compréhension des causes profondes des conflits et de l'insécurité, qui n'ont rarement qu'une seule source. Mais l'ONU n'a pas seulement pour tâche de régler les conflits et les crises, elle doit aussi œuvrer au développement durable et à la promotion des droits de l'homme. Il s'agit de susciter l'espoir d'une

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29408(F)



Document adapté

Merci de recycler



vie décente pour tous, seule façon de bâtir une planète sûre et viable. Il n'est pas de manière plus efficace de prévenir les conflits et l'instabilité que de travailler aux questions d'éducation et d'assurer la prospérité de nos peuples. Centrer notre action sur l'être humain doit rester l'objectif ultime. Comment y parvenir?

Nous devons œuvrer à la mise en œuvre de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne la prévention des conflits et la pérennisation de la paix, ainsi que le respect de ses objectifs de développement durable. La Roumanie a mis en place des politiques de développement qui ont une véritable incidence sur la mise en œuvre du Programme 2030. Nous avons choisi de faire participer à ce processus l'ensemble des acteurs politiques, la société civile, le secteur privé et la communauté scientifique. Soucieuse de partager son expérience dans la coordination du processus national de mise en œuvre du Programme 2030 et de rendre compte des progrès réalisés, la Roumanie présentera son examen national volontaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, qui se tiendra en juillet 2018.

Nous ne devons pas perdre de vue le rôle stabilisateur joué par l'ONU dans la définition des paramètres généraux des relations internationales contemporaines. C'est pourquoi nous ne devons pas relâcher nos efforts pour renforcer l'efficacité de l'ONU. Au bout du compte, quelle que soit la forme que revêtira dans l'avenir un Conseil de sécurité réformé, nous avons besoin d'une ONU dotée de capacités de planification politique solides, capable d'avoir une vision de la paix et du bien-être au niveau mondial qui dépasse les crises actuelles.

La Roumanie appuie l'accent mis par le Secrétaire général sur la création d'une structure institutionnelle intégrée pour soutenir une approche globale de la gestion des crises. Nous sommes également partisans de la modernisation et du renforcement de l'efficacité des opérations de paix. Nous appuyons le Secrétaire général dans ses efforts pour engager une véritable réforme dans trois domaines prioritaires : la prévention des conflits; le développement durable et la réforme de la gestion, notamment la refonte du Secrétariat afin de rendre l'ONU plus efficace.

Mon pays se félicite également de la réforme du dispositif de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, ainsi que des initiatives de l'ONU pour faire de la lutte contre le terrorisme un élément central

de son programme de prévention. Aucun pays ne pouvant combattre seul ce terrible fléau, nous sommes convaincus que le Bureau de lutte contre le terrorisme nouvellement créé renforcera notre efficacité dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. À cet égard, la Roumanie reste attachée à l'initiative menée conjointement avec l'Espagne en vue de la création d'une Cour internationale contre le terrorisme.

Nous comptons également sur la participation croissante de l'ONU aux efforts mondiaux dans le domaine de la migration internationale, en s'attaquant notamment à ses principales sources. Nous espérons un suivi adéquat de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Il me paraît important que le Pacte mondial pour les migrations, dont les négociations vont bientôt débiter, englobe toutes les dimensions de la migration internationale, dans l'intérêt tant des migrants que des communautés d'accueil.

Nous sommes favorables également au renforcement de la dimension des droits de l'homme dans tous les domaines d'activité pertinents des Nations Unies. C'est pourquoi je salue l'initiative « Les droits de l'homme avant tout » du Secrétaire général, qui vise à intégrer les politiques en matière de droits de l'homme dans l'ensemble du système des Nations Unies.

J'ai eu le plaisir d'organiser aujourd'hui un débat consacré à un sujet très important : l'éducation à la paix. Le recours à des réflexes de peurs identitaires et au rejet de l'autre ne peut être laissé sans réponse. Dans un contexte de violence et de désinformation croissantes, la Roumanie est convaincue que seule une éducation de qualité nous permettra de combattre les tendances extrémistes auxquelles nos jeunes sont confrontés aujourd'hui.

Par ailleurs, nous restons préoccupés par l'évolution de la sécurité à l'intérieur et autour de notre région. Les conflits prolongés qui se déroulent autour de la mer Noire demeurent une menace sérieuse. Nous sommes encore témoins d'actes contraires aux principes et normes du droit international. La multiplication de conflits prolongés dans notre voisinage entrave la coopération régionale et provoque une chute sans précédent de la confiance mutuelle. C'est pourquoi la communauté internationale doit activement appuyer et relancer la coopération régionale et les mesures de confiance et parvenir à une solution définitive de ces conflits.

La Roumanie a constamment souligné la nécessité de renforcer la coopération de l'ONU avec les organisations régionales et sous-régionales. À cette fin, nous avons appuyé l'adoption de la résolution 1631 (2005) du Conseil de sécurité en notre qualité de membre non permanent du Conseil. La Roumanie serait fière d'apporter à nouveau sa contribution aux travaux du Conseil de sécurité. Nous avons présenté notre candidature à un siège non permanent pour la période 2020-2021. Cela témoigne de l'engagement sincère de mon pays de soutenir les initiatives de l'ONU en faveur de la paix, du développement et de la justice. Si nos efforts pour devenir un membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2020-2021 sont couronnés de succès, ce sera un honneur pour nous d'œuvrer avec encore plus de détermination à la réalisation de nos projets communs et de ceux de l'Organisation dans son ensemble.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Roumanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mutharika (parle en anglais) : La cause qui nous rassemble, c'est que nous faisons partie d'une même humanité, d'une même planète. Tel est le lien qui tous nous unit, et toutes nos divergences et intérêts nationaux sont secondaires par rapport à cette cause primordiale.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour protéger l'espèce humaine, ses droits de l'homme et son potentiel. Nous sommes ici pour protéger les peuples, leur existence et leurs droits. Nous sommes ici pour

veiller à ce que le potentiel de chaque peuple, partout dans le monde, fasse éclore des fleurs d'espoir. Il est du devoir sacré de notre génération de prendre des mesures porteuses d'espoir pour les générations futures.

Il sied donc que nous réunissions cette année pour réfléchir à la priorité que nous devons accorder à l'être humain. En ce qui concerne l'Afrique, la priorité doit être donnée à l'investissement dans l'être humain afin de tirer pleinement parti du potentiel du peuple africain. L'élimination de la pauvreté et la quête de la prospérité à travers le monde doivent reposer sur le renforcement du potentiel des peuples que nous voulons mettre en valeur. Le développement ne peut être refusé à quiconque et doit être conduit de l'intérieur pour être couronné de succès. Aucune communauté humaine ne peut se développer sur le plan socioéconomique sans donner à ses membres les moyens de décider de leur propre modèle de développement. Voilà pourquoi j'ai souligné qu'il importe d'investir dans le capital humain.

Il est cependant évident que tout effort pour investir dans le peuple et renforcer son potentiel nécessite notre collaboration en tant que famille mondiale. D'où notre appel à une action concertée de la part de tous les États Membres de l'ONU et des nombreux autres acteurs mondiaux non étatiques.

L'adoption par les Nations Unies du Programme de développement durable à l'horizon 2030 reflète la volonté qui existe au niveau mondial de relever les défis les plus urgents dans le but d'une collaboration humaine durable. L'unité entre les nations est essentielle, car nous allons plus loin lorsque nous sommes unis et nous collaborons. Le bien-être des sociétés mondiales est mieux assuré lorsque nous œuvrons à des partenariats en faveur du développement. De même, nous obtenons plus de résultats au sein de nos nations lorsque nous faisons participer tous les secteurs de la société.

Selon les statistiques de l'ONU et de la Banque mondiale, il existe une corrélation entre la participation et l'autonomisation des femmes, d'une part, et la croissance économique et le développement, d'autre part. La participation et l'autonomisation des femmes commencent par la priorité accordée aux filles. Nous devons lutter contre les mariages précoces. À ce propos, je suis heureux de noter une baisse de 36 % à 26 % à l'échelle mondiale des mariages précoces sur une période de deux ans depuis 2015.

Le Malawi est fier d'avoir contribué à cette avancée. Entre autres initiatives, mon Gouvernement

a adopté une loi interdisant le mariage aux personnes de moins de 18 ans. Par cette loi, le Malawi offre aux filles la possibilité de grandir, de mûrir et de faire des choix éclairés sur leur éducation et leur vie future. Les filles sont ainsi protégées par la loi. Je suis donc fier de réitérer l'engagement de mon Gouvernement de promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles afin de réduire la vulnérabilité des femmes et des adolescentes à la violence et à toutes les formes d'abus.

Dans la priorité accordée à l'être humain, il convient de prendre en considération une autre catégorie importante de la société : la jeunesse. L'autonomisation des jeunes est un moyen de réaliser l'inclusion. Selon l'édition 2015 des Perspectives économiques en Afrique, l'Afrique connaît la plus forte croissance démographique du monde et la moyenne d'âge de sa population est la plus basse du monde. Afin de donner aux jeunes la priorité qu'ils méritent, l'Union africaine a décidé en 2015 de proclamer 2017 l'Année de la jeunesse. Au cours de cette année, nous allons donner la priorité à l'investissement dans la jeunesse.

C'est un honneur pour le Malawi que de faire partie de la mission d'autonomisation des jeunes. Nous avons pris des mesures décisives incluant la formation technique et entrepreneuriale des jeunes qui n'ont pas eu la possibilité de faire des études supérieures. Parallèlement, nous favorisons l'accès à l'enseignement tertiaire.

Une autre catégorie de la société mérite d'être prise en compte, ce sont les personnes handicapées. Le Malawi procède à un examen de ses politiques et stratégies dans les domaines de l'éducation, de la santé et du commerce afin de permettre la participation effective des personnes handicapées. En outre, le Malawi a progressé dans ses efforts pour lutter contre les attaques cruelles et irrationnelles à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme. Il fut un temps où ces attaques étaient monnaie courante dans certaines parties du pays. Je suis heureux de signaler qu'il n'y a pas eu de nouvelles attaques au cours des six derniers mois.

Le Malawi est attaché au développement inclusif. Nous devons cependant tenir compte du fait que la majorité de nos citoyens continuent de dépendre de l'agriculture pour leur subsistance. L'agriculture est un secteur fragile compte tenu de la variabilité climatique actuelle qui touche de nombreuses régions du monde. Le Malawi a donc décidé la mise en œuvre de programmes de protection sociale en faveur des personnes vulnérables

de notre société. Parmi les mesures envisagées figurent des programmes pour le transfert d'espèces, des programmes de fourniture de nourriture en échange de travail, des programmes pour la fourniture de repas scolaires et un programme de subvention du revenu agricole. J'aimerais l'occasion qui m'est offerte pour exprimer notre gratitude aux partenaires coopérants, notamment à l'ONU, pour l'appui technique et autre qu'ils nous apportent, contribuant ainsi la réussite de ces programmes.

Alors que nous accordons la priorité à l'être humain, il importe de prêter une attention particulière aux problèmes qui touchent les citoyens les plus vulnérables. Les changements climatiques figurent en première place à cet égard. Dans une économie qui dépend de l'agriculture, comme c'est le cas pour le Malawi, où 85 % de la population vit dans des communautés agraires, une mauvaise récolte est toujours vécue comme une tragédie. Depuis deux années consécutives, le Malawi subit de fortes précipitations, des inondations et des épisodes de sécheresse qui ont entraîné de mauvaises récoltes et la famine. Les souffrances causées par les changements climatiques sont réelles partout. Les personnes victimes de ces tragédies ne sont pas que des chiffres et des statistiques, il s'agit d'êtres humains. Nous devons tous être conscients de la nécessité urgente d'entreprendre collectivement une gestion durable de nos ressources naturelles. N'oublions pas que si cette planète disparaît, nous disparaîtront tous avec elle. Il s'agit d'une question qui exige notre responsabilité collective. Je me permets par conséquent de lancer un appel à tous les États membres afin qu'ils envisagent des stratégies et des voies de collaboration pour que nous nous adaptions à l'évolution rapide du climat.

Outre les changements climatiques, le monde fait face également de manière collective à la menace du terrorisme. Le terrorisme et les conflits freinent le progrès et plongent le monde dans la peur. Tout ce qui est source de peur pour l'humanité est un mal qui doit être combattu. Le Malawi exprime sa solidarité aux personnes victimes du terrorisme à travers le monde. Nous réaffirmons notre volonté de lutter contre toutes les formes de terrorisme. Nous sommes solidaires des victimes de la traite des êtres humains et des migrations forcées, quel qu'en soit le lieu.

J'aimerais en venir maintenant à la question de la paix. La paix est la condition *sine qua non* du développement. En tant que pays, nous sommes convaincus que la paix est une condition nécessaire

à l'existence humaine. C'est la raison pour laquelle le Malawi participe de manière active aux opérations de consolidation de la paix des Nations Unies et de l'Union africaine. Aujourd'hui, le Malawi réitère sa promesse de continuer à servir comme messenger de la paix. Tel est notre devoir envers l'humanité. En protégeant ses voisins, on se protège soi-même.

Alors que nous recherchons tous la paix, condition nécessaire de notre existence, nous sommes confrontés à la menace des armes nucléaires. Les armes nucléaires représentent une menace pour l'existence de l'humanité. La menace des armes nucléaires constitue pour nous tous une source d'inquiétude. Paradoxalement, même les nations qui possèdent des armes nucléaires sont préoccupées par cette menace. L'idée de stocker des armes nucléaires remet en question la sagesse de l'humanité. Je tiens à exprimer le rejet catégorique par mon Gouvernement de la prolifération de la technologie des missiles balistiques. Cela ne doit être en aucune façon toléré par aucun État Membre de l'ONU. Aucun pays n'est trop petit pour apporter sa contribution à l'instauration de la paix dans le monde. Aucun pays n'est trop pauvre pour faire partie du programme mondial pour la paix.

Le Malawi appuie fermement la position africaine en faveur de la pleine représentation du continent au Conseil de sécurité. L'ONU ne peut plus prétendre faire preuve de démocratie si elle laisse de côté des délégations représentant 1,2 milliard de personnes en Afrique. Comment pouvons-nous prétendre travailler de façon unie avec ceux que nous excluons? L'Afrique doit siéger à la table de la gouvernance mondiale. Notre Afrique en expansion est prête à jouer son rôle au sein de la communauté mondiale, et le Malawi continuera d'être un acteur mondial.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Malawi de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Madagascar.

M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajaonarimampianina Rakotoarimanana : C'est pour moi une très grande fierté et un immense honneur de prendre la parole à cette tribune à l'occasion de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, en ma qualité de Président de la République de Madagascar, au nom du peuple malgache, mais également en tant que Président de l'Organisation du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et Président en exercice du Sommet de la Francophonie.

Qu'il me soit tout d'abord permis de saluer l'élection de M. Miroslav Lajčák à la tête de notre Assemblée et de lui réitérer toutes mes félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses. Madagascar, à ses côtés, comme Vice-Président de cette Assemblée, qui rassemble les 193 États Membres de l'ONU, mais aussi après avoir accueilli, les 26 et 27 novembre 2016, le seizième Sommet de la Francophonie, ne peut que partager les valeurs et les idéaux qui nous réunissent ici, pour parvenir ensemble à un monde plus juste et plus stable que constituent le développement, la paix, la sécurité et le droit international.

C'est dire combien le thème de notre débat « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », nous interpelle tous puisque le sens même de la raison d'être de chaque État est d'assurer le bien-être de son peuple avec les voies et moyens de son choix. Pour Madagascar, le choix est clair et évident : nous avons mis et mettons l'être humain au centre de nos préoccupations. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de la pertinence de ce thème, et je suis heureux de partager avec l'Assemblée ce que nous faisons et nous efforçons de faire à Madagascar depuis 2014, pour rendre aux Malgaches une vie meilleure et décente.

Les défis qui m'attendaient en 2014, lorsque j'ai été élu par le peuple malgache pour présider à sa destinée à la tête du pays, après un long processus de sortie d'une

crise politique, économique et sociale de plus de cinq ans, étaient de taille : un pays et une population accablés par des sanctions internationales pendant cinq ans, qui ont aggravé le taux de pauvreté atteignant les 92 % de la population, l'insécurité alimentaire et la malnutrition des Malgaches, avec comme conséquence logique une instabilité politique et sociale, une économie exsangue, sans parler de la corruption et de l'insécurité.

Mais nous avons accepté de relever lesdits défis, étant foncièrement convaincus que Madagascar n'a aucune raison de rester pauvre, avec ses potentialités et son peuple, dont plus de 50 % sont des femmes et plus de 61,3 % ont moins de 25 ans. Si chacun à son niveau apporte avec détermination sa contribution, l'optimiste que je suis, croit au redressement économique et à la reconstruction nationale qui mènent vers une croissance retrouvée, un triptyque grâce auquel l'État peut mettre l'homme au centre de ses préoccupations. En fait, comme beaucoup de dirigeants et hauts responsables présents dans cette salle, je suis un optimiste né, optimiste pour mon pays, optimiste pour mon continent et optimiste pour notre avenir collectif. Face aux défis, je pense souvent à ce que Nelson Mandela disait :

« Après avoir gravi une haute colline, on se rend compte seulement qu'il y a encore beaucoup de collines à gravir. Cela paraît toujours impossible jusqu'à ce que cela soit fait. »

Nul doute que cette affirmation reste toujours vraie pour nous tous.

Aujourd'hui en effet, à un an de l'échéance de l'élection présidentielle de 2018 à Madagascar, après des efforts ardues et laborieux, mais continus et déterminés, je peux dire que Madagascar a franchi un cap et atteint une étape qui permet tous les espoirs, au vu des avancées réalisées, tant au plan de la stabilité politique, même fragile, que du point de vue des perspectives économiques et sociales. Dans ce cadre, je peux dire que depuis 2016, Madagascar a reçu 6,4 milliards de dollars en matière d'investissement et d'aide globaux de la part des bailleurs de fonds institutionnels. Ce qui nous a permis de commencer à investir dans les secteurs clefs de notre économie et pour l'avenir de notre pays. C'est ainsi que des chantiers ont été ouverts partout, pour réduire durablement la pauvreté de mon pays et agir en faveur des couches les plus vulnérables. S'inscrivent aussi dans le cadre de ces efforts la normalisation institutionnelle, la bonne gouvernance, la mise en place de conditions menant vers l'apaisement du climat politique, notamment grâce à la réconciliation nationale,

à la mise en œuvre du plan national de développement pour une redynamisation de notre économie à travers une réelle valorisation de nos richesses.

La politique de mise en place d'infrastructures de base dans plusieurs secteurs commence à porter ses fruits. Nous sommes aussi portés par le soutien de nos partenaires dans l'accompagnement de la mise en œuvre des principaux axes du Plan national de développement 2015-2019, dans l'agriculture, l'élevage, l'énergie et la pêche. Enfin, nous avons montré que Madagascar peut jouer sa partition sur l'échiquier mondial en réussissant haut la main l'accueil et l'organisation de sommets régionaux et internationaux, parmi lesquels le COMESA et le Sommet de la Francophonie dont nous assurons la présidence.

Cette année, nous nous proposons de poursuivre des projets comme l'instauration des zones économiques spéciales dans deux régions, la création de villes pilotes en matière de numérique, l'accélération de la transition énergétique, le renforcement des infrastructures de base pour l'amélioration de l'éducation et de la santé publique. Toujours dans le secteur social, nous investissons dans l'éducation, la formation des médecins, des enseignants et des ingénieurs.

Dans l'optique d'atteindre l'objectif 4 de développement durable, le Gouvernement a élaboré un plan sectoriel de l'éducation ambitieux, afin que les enfants malgaches puissent avoir accès à une éducation de qualité. Nous investissons aussi dans la reconstruction d'un système de santé, qui a été vidé et ruiné à néant pendant les années sous sanctions. Nous avons aussi rouvert les centres de santé fermés pendant les périodes de crise, afin de redynamiser le réseau et l'étendre à l'échelle nationale.

De manière globale, une plateforme sur le renforcement du système de santé pour coordonner les interventions des différents partenaires en matière de santé et renforcer la surveillance des maladies, a été mise en place. Madagascar s'est aussi doté d'un système de surveillance épidémiologique à base électronique lui permettant de surveiller en temps réel 28 maladies à potentiel épidémique. Le Gouvernement a en outre pris des mesures pour promouvoir des actions à long terme, telles que le lancement de la mise en phase de la couverture santé universelle, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, qui est un volet majeur dans la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Dans le domaine de la nutrition, le budget consacré à la nutrition a été augmenté, la production agricole diversifiée, et des projets d'eau, d'assainissement et de nutrition spécifique en direction des populations vulnérables ont été mis en œuvre à travers un plan national d'action pour la nutrition.

Nous investissons également dans l'infrastructure en vue de la création d'emplois et de l'accélération de la croissance économique. Nous investissons dans les ports, les autoroutes, les ponts et les aéroports qui réintégreront Madagascar dans le circuit de l'économie mondiale. Et nous renforçons notre industrie du tourisme pour créer des emplois décemment rémunérés et pour préserver notre écologie et notre biodiversité uniques et inestimables. Dans ce cadre, Madagascar s'est toujours efforcée de respecter les engagements pris au niveau international. Ainsi, l'engagement pris à Durban, en 2002, de tripler les surfaces protégées a été honoré; aujourd'hui, ces zones couvrent plus de 6 900 000 hectares, en sus des aires protégées marines.

Pour lutter efficacement contre la pauvreté, il est impératif de créer durablement de la richesse pour le plus grand nombre, tout en assurant une gestion responsable des ressources naturelles et en luttant contre le réchauffement climatique. Il est aussi urgent d'élaborer et de mettre en application un mode de développement durable approprié. La croissance sobre en carbone, inclusive et partagée, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, doit constituer le modèle économique de demain pour assurer aux générations futures de meilleures conditions de vie dans un environnement préservé.

Face au dérèglement climatique et aux menaces sur les ressources naturelles, ainsi que sur la biodiversité et les écosystèmes, nous n'avons plus le choix et nous n'avons plus de temps à perdre, nous devons agir vite. C'est à ce titre que nous soutenons l'initiative du Président français de mettre en place un pacte mondial pour l'environnement. L'occasion m'est ici donnée de remercier le Royaume du Maroc qui vient, dans le cadre de la coopération bilatérale Sud-Sud, d'octroyer à Madagascar, actuellement frappé par la sécheresse, une assistance financière. Cela, c'est du concret.

Notre agriculture, qui représente 26,4 % de notre produit national brut d'ensemble et emploie plus de 75 % de la main-d'œuvre, est considérée comme l'un des principaux moteurs de notre économie. Aujourd'hui, nous déployons des efforts supplémentaires pour relever les défis consistant à mettre en place et développer

l'« agribusiness » par la réforme foncière, pour permettre l'accès des paysans à la propriété foncière, augmenter la productivité, construire des infrastructures, orienter la production vers l'accès au marché, aux capitaux, aux semences et aux intrants ainsi qu'aux services techniques et de formation.

Au travers de ce que je viens d'exposer, il s'avère que les perspectives économiques de Madagascar sont favorables, avec un taux de croissance se situant autour de 4 % pour 2017 et plus de 5 % l'année prochaine. Cela créera une dynamique économique et tracera une nouvelle trajectoire de développement pour améliorer la vie de la population malgache, l'objectif étant d'élever le rang de Madagascar au niveau moyen des pays à revenu intermédiaire d'ici 2030.

Cela me permet de porter à la connaissance de l'Assemblée que nous avons initié le processus de réformes pour améliorer l'indépendance de la justice et l'indépendance du bureau de lutte contre la corruption. Nous avons élaboré des mesures visant à protéger l'intégrité de notre processus démocratique, sans oublier la sécurité publique, domaine très sensible à Madagascar. Les réformes engagées ont permis de consolider les bases d'une relance économique soutenue et durable. Je suis convaincu que cette relance sera soutenue par le retour des investissements. Les perspectives d'un taux de croissance supérieur à 6 % par an à l'horizon 2020 sont largement accessibles.

Hier, dans son intervention à l'ouverture du débat général (voir A/72/PV.3), le Président de l'Assemblée générale a formé le vœu que, l'année prochaine, son successeur puisse se féliciter des progrès réalisés durant la soixante-douzième session face aux défis mondiaux, tels que l'état de la paix et de la sécurité dans le monde, les disparités et inégalités mondiales, la pauvreté rémanente, la réalité criante de plus de 65 millions de réfugiés, le terrorisme international, les droits de l'homme, la préservation de la planète, etc. L'Assemblée générale dispose déjà des outils nécessaires, et il s'agit maintenant d'en renforcer et d'en améliorer les conditions d'utilisation, en mettant notamment l'accent sur la prévention. À cet égard, je tiens à dire que Madagascar apportera son soutien au Président.

C'est d'ailleurs l'occasion pour moi de réitérer, de cette magnifique caisse de résonance qu'est la tribune des Nations Unies, l'appel lancé à Antananarive lors du seizième Sommet de la Francophonie :

« Notre communauté francophone, consciente de ses responsabilités, et sur la foi de la Déclaration d'Antananarive, est déterminée à œuvrer pour une croissance partagée, un développement durable et responsable, et l'établissement de relations économiques plus justes et plus solidaires, en renforçant notre concertation et notre influence au sein des instances internationales. En portant haut nos valeurs de solidarité et de partage pour un monde plus apaisé, nous en appelons à un nouveau modèle de développement durable et inclusif répondant aux préoccupations et attentes de nos peuples. »

Point n'est besoin de rappeler qu'il importe d'investir dans la jeunesse.

Je me suis réjoui d'apprendre hier que la première réunion du Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, créé à l'initiative du Secrétaire général, va se tenir l'année prochaine. Madagascar exprime sa détermination à travailler étroitement avec les Nations Unies pour éradiquer durablement ce fléau.

Je ne saurais enfin terminer mon intervention sans une pensée émue pour le Mexique, qui vient de connaître, hier, un nouveau séisme meurtrier dans la ville de Mexico. Au nom de Madagascar, du peuple malgache et en mon nom propre, j'adresse ma solidarité, ma compassion et mes condoléances attristées au Président, au peuple et au Gouvernement mexicains, avec une mention particulière pour ceux qui ont perdu des êtres chers et des proches.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sall : La délégation sénégalaise remercie le précédent Président de l'Assemblée générale et adresse au Président actuel ses vœux de succès dans la conduite des travaux de notre session. Je renouvelle nos félicitations et notre soutien au Secrétaire général António Guterres pour la réussite de sa mission à la tête de l'Organisation.

Le thème de cette soixante-douzième session nous engage à donner la priorité à l'être humain pour la paix et une vie décente pour tous sur une planète préservée. Hélas, en ces temps de turbulences et d'incertitudes, l'idéal d'un monde meilleur pour tous se heurte aux urgences d'un monde de conflits et en conflit avec lui-même.

Urgences sécuritaires et humanitaires : des millions d'êtres humains continuent de souffrir au quotidien des ravages de la guerre, du terrorisme et de la violence sous toutes ses formes.

Urgences alimentaires : selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus d'un milliard de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année, pendant que chaque jour, plus de 795 millions de personnes souffrent de la faim.

Urgences environnementales : le réchauffement climatique a atteint un niveau sans précédent, alors que les engagements convenus pour y remédier, y compris le financement adéquat du Fonds vert, tardent à se concrétiser.

Urgences éthiques et morales : d'une part, on prescrit la vocation universelle de la démocratie et des droits humains, pendant que le repli sur soi et les dérives extrémistes, racistes et xénophobes refont surface. Or, ce sont ces dérives dangereuses, nées de la prétention absurde qu'une race, une civilisation ou une culture serait supérieure aux autres, qui ont inspiré les pires tragédies de l'histoire, notamment l'esclavage, la colonisation, l'holocauste et l'apartheid.

Céder à ces dérives, c'est renoncer aux valeurs fondatrices des nations, c'est oublier que les véritables défis de notre temps se trouvent ailleurs, comme la lutte contre la menace terroriste.

Le Sénégal, je le redis ici avec force, condamne fermement le terrorisme, partout où il frappe. Rien, encore moins la religion, ne saurait justifier le fanatisme violent. En même temps, nous ne pouvons accepter que l'islam soit assimilé à la violence. Nous ne pouvons accepter que les musulmans soient tenus pour responsables d'une violence dont ils sont eux-mêmes victimes.

Nous sommes tous concernés par la menace terroriste. Nous avons, en conséquence, la responsabilité de travailler ensemble à la recherche de solutions concertées contre ce fléau. C'est l'objet du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, dont la quatrième édition se tiendra les 13 et 14 novembre 2017. Entre autres sujets, ce Forum portera sur la réponse doctrinale de l'islam à l'extrémisme violent. Nous voulons une Afrique en paix et en sécurité, une Afrique qui ne serve pas de sanctuaire à des groupes terroristes combattus et vaincus ailleurs. C'est pourquoi le Sénégal, qui reste engagé dans sept missions de paix ce jour, y compris la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, salue les efforts du Groupe de cinq pays du Sahel et des pays partenaires dans la lutte contre le terrorisme.

Je renouvelle notre soutien au processus de paix et de réconciliation nationale en République sœur du Mali, dans le respect de l'intégrité territoriale du pays, et conformément à la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité.

Au Moyen Orient, le Sénégal réitère le droit du peuple palestinien à un État viable, coexistant en paix avec l'État d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

En Birmanie, nous sommes gravement préoccupés par les exactions contre la population musulmane rohingya. Parce qu'il ne saurait y avoir une émotion sélective, le Sénégal appelle instamment la communauté internationale à agir pour mettre fin à cette véritable tragédie humaine.

Dans un monde d'interaction et d'interdépendance, la paix, aujourd'hui plus que par le passé, n'est pas seulement l'absence de guerre. La paix, c'est aussi la préservation des ressources de la planète, dont la raréfaction accentue les risques de crises internes et de conflits internationaux. D'où la nécessité vitale de sauvegarder l'intégrité de l'Accord de Paris sur le climat. Il y va de l'avenir de la planète.

La paix, c'est aussi des échanges internationaux plus justes et plus équitables, qui ouvrent à tous la voie du progrès et de la prospérité. Le monde ne peut être en paix avec lui-même tant qu'il reproduira un système d'échanges inégaux, où ceux qui ont plus gagnent toujours plus et ceux qui ont moins perdent toujours plus. Nous devons travailler à des échanges mutuellement bénéfiques, qui protègent l'investissement, rémunèrent au juste prix les matières premières et génèrent une prospérité partagée. C'est le meilleur moyen de vaincre la pauvreté, de soutenir les efforts d'émergence de l'Afrique et de freiner les mouvements migratoires clandestins.

À ce sujet, au titre de la Présidence en exercice du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, je salue l'initiative « Compact avec l'Afrique » lancée par l'Allemagne, dans le cadre du sommet du Groupe des 20, pour stimuler l'investissement sur le continent. Dans cette nouvelle dynamique de soutien au développement par le partenariat, le Sénégal se réjouit d'accueillir prochainement trois événements majeurs de l'agenda international : du 25 au 27 septembre, le troisième Forum sur l'investissement en Afrique, en collaboration avec la Chine et la Banque mondiale; en janvier 2018, la conférence internationale sur les infrastructures de haute qualité, à l'initiative du Japon; et le 8 février 2018, la Conférence de reconstitution du fonds du Partenariat mondial pour l'éducation, à hauteur de 3,1 milliards de dollars sur trois ans. En mobilisant ces ressources, nous donnerons la chance à des millions d'enfants d'aller à l'école et de réaliser leur rêve d'une vie accomplie. Je remercie la France qui coparraine avec le Sénégal cet événement. Nous y convions tous les pays partenaires et bénéficiaires.

Le Président assume la présidence.

Les transformations positives que nous voulons impulser à la marche du monde ne pourront réussir que dans un élan inclusif et équitable, qui concilie les intérêts de tous. À cette fin, il est temps de donner à l'Afrique la place qu'elle mérite au Conseil de sécurité, et qu'elle réclame dans le Consensus d'Ezulwini. Il est temps de réformer les règles de la gouvernance économique et financière mondiale, y compris par une lutte plus efficace contre l'évasion fiscale, pour contribuer à la mobilisation des ressources internes pour le financement du développement. Il est temps de ne plus considérer l'Afrique comme un continent du futur, qui se contente de promesses aléatoires que d'autres conçoivent, écrivent et interprètent à sa place. L'Afrique se veut partie prenante d'un présent qui tienne

compte de ses intérêts et besoins d'émergence, par des partenariats rénovés et mutuellement avantageux. C'est dans cet esprit que le Sénégal continuera de travailler avec tous les pays amis et partenaires, au terme de son mandat au Conseil de sécurité dans quelques semaines.

En dépit des incertitudes et des difficultés de notre temps, nous devons continuer à avoir foi dans le multilatéralisme. Les générations avant nous ont eu la sagesse de comprendre que l'isolationnisme et l'état de belligérance sont une voie sans issue. Sur les décombres de la guerre, elles ont édifié les fondements de la paix; mais une paix qui reste toujours une œuvre en construction. Chaque fois que les fondements de cette œuvre vacillent, c'est notre humanité commune qui s'en trouve menacée. La sagesse des anciens commande que nous œuvrions ensemble pour la sauvegarde de la paix, au nom de notre humanité commune, qui nous rassemble et nous assigne un destin partagé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef d'État du Royaume du Swaziland.

S. M le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous adresser mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Nous vous félicitons d'avoir identifié sans plus attendre six priorités générales pour votre mandat, qui concernent notamment la paix, l'impulsion à donner aux objectifs de développement durable, les engagements pris dans le domaine des changements

climatiques, l'égalité et les droits de l'homme pour tous. Ces priorités reflètent de manière adéquate plusieurs des défis mondiaux auxquels nous sommes actuellement confrontés, et nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec vous sur ces questions.

Le Royaume d'eSwatini tient également à saluer l'esprit d'initiative du nouveau Secrétaire général, qui s'est engagé à transformer l'ONU afin qu'elle soit en conformité avec le XXI^e siècle. La réforme de l'ONU et de ses organes connexes fait depuis longtemps déjà l'objet d'un débat. Pour ma délégation, une nouvelle impulsion doit être accordée à ce processus afin que des progrès tangibles puissent être enregistrés. Nous nous voyons donc encouragés par l'intention manifestée par le Secrétaire général de centrer à nouveau notre attention sur le programme de réformes.

La réforme du Conseil de sécurité est un aspect central de ce processus, et aucune transformation ne sera complète sans un changement en profondeur du Conseil. À cette fin, le Royaume d'eSwatini souhaite réitérer l'appel lancé par l'Afrique pour l'attribution d'un siège permanent au Conseil de sécurité, conformément au Consensus Ezulwini. L'ONU doit aussi entendre la voix de millions d'Africains qui veulent contribuer au bien-être de la communauté mondiale en tant que partenaires égaux.

Nous sommes convaincus que, sous la direction avisée du Secrétaire général, l'ONU accomplira de nouvelles réalisations et accompagnera les pays dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Le personnel des Nations Unies mérite également d'être salué pour le travail remarquable qu'il accomplit en matière de soutien au développement inclusif et durable, de lutte contre les maladies, de promotion de la paix et de la stabilité et de création d'un environnement qui permette à l'humanité de vivre, parfois dans des conditions extrêmement hostiles.

Le thème du débat général de la présente session, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », s'accorde parfaitement avec le leitmotiv des objectifs de développement durable, à savoir ne laisser personne de côté. Ce thème est en effet de nature multisectorielle car il englobe tous les aspects de la vie. Il nous engage à œuvrer à l'édification de pays et de continents pacifiques, d'un monde durable où les peuples puissent mener une vie pacifique et prospère. Dans cet esprit, nous appelons instamment les États Membres de l'ONU à unir leurs efforts pour s'attaquer à la question des menaces nucléaires susceptibles de

perturber la paix mondiale. Aucun pays n'a le droit de faire du monde un endroit où il est dangereux de vivre, et nous devons à nos peuples et aux générations futures de mettre fin aux menaces nucléaires.

Le terrorisme demeure une menace pour la sécurité de nos peuples dans diverses parties du monde. C'est un recul face aux principaux problèmes de développement qui méritent en priorité l'attention de l'ONU.

Le Royaume d'eSwatini est attaché à la paix et à une vie décente pour tous. Nous croyons aussi fermement dans le principe de la prise de décision consultative. Cela veut dire œuvrer dans la transparence et l'inclusion afin que chaque citoyen puisse faire entendre sa voix et participer de façon constructive au développement social, économique, culturel et politique de son pays.

Notre pays est attaché aux objectifs de développement durable, car ils offrent à la communauté internationale un cadre de développement lui permettant d'œuvrer au développement inclusif et durable de nos pays respectifs. Nous avons pris plusieurs initiatives pour intégrer et localiser les objectifs de développement durable, au travers de campagnes de sensibilisation du public, de consultations, de l'éducation et de la formation à tous les niveaux.

Le Royaume d'eSwatini a également inscrit ces objectifs dans sa stratégie nationale de développement, qui a été revue afin de tenir compte des liens existant entre les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Des arrangements institutionnels appropriés sont maintenant en place pour un suivi adéquat de la mise en œuvre des objectifs à tous les niveaux.

L'objectif 13 de développement durable appelle à une action urgente pour combattre le changement climatique et ses impacts. L'urgence est devenue une réalité mondiale et de récents épisodes météorologiques, tels que des ouragans, des inondations et des coulées de boue partout dans le monde, ont montré qu'aucun pays n'est à l'abri de ses impacts. Le Royaume d'eSwatini ne fait pas exception.

Les pays d'Afrique australe, dont notre Royaume, ont connu une grave sécheresse en 2015 et 2016. Les effets dévastateurs de cette sécheresse, aggravés par l'invasion de chenilles processionnaires, a durement touché la production agricole. Les fonds affectés à d'autres projets et activités ont été utilisés pour faire face à ces difficultés. L'ampleur de la sécheresse a

conduit la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à déclarer l'état de catastrophe naturelle. Nous remercions l'ONU, les partenaires de développement, la communauté internationale, les organisations non gouvernementales et d'autres organisations locales de l'appui qu'il nous ont apporté pendant cette période.

Le Gouvernement poursuivra son programme de subventions des intrants agricoles en faveur de nos agriculteurs. La mise en place d'une infrastructure adéquate de prélèvement d'eau pour améliorer l'autosuffisance alimentaire restera également une priorité absolue pour notre pays. Nous demandons instamment aux bailleurs de fonds et à toutes les nations non seulement d'honorer leurs engagements à l'égard du Fonds vert, mais aussi d'adopter des politiques visant à trouver un juste équilibre entre la production de produits essentiels et la viabilité de l'environnement, l'objectif étant de protéger et préserver le monde pour les générations futures.

Le taux net de scolarisation dans les écoles primaires du Royaume a considérablement augmenté, passant de 79,2% en 2000 à 97,7% en 2015. Cela reflète les efforts déployés par mon pays pour veiller à ce que tous les enfants aient accès à l'éducation, quel que soit leur statut socioéconomique. Le Gouvernement pourvoit aux besoins de ses enfants. Une attention particulière est accordée à l'aide apportée aux orphelins ou aux enfants vulnérables, au travers de différents programmes leur permettant d'avoir accès, eux aussi, à un enseignement primaire gratuit et de recevoir une alimentation appropriée grâce à des programmes d'alimentation scolaire.

Soucieux d'offrir une vie décente à tous, et conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Afrique, le Royaume d'eSwatini a mis en place plusieurs initiatives globales, qui visent à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Le Gouvernement verse également des subventions aux personnes âgées afin de compléter leurs moyens de subsistance.

Le Royaume met également en place des parcs d'innovation qui permettront de doter nos jeunes de compétences créatives les rendant à même de contribuer au développement durable du pays. Nous souhaitons nouer des partenariats avec des parcs internationaux déjà établis afin de mettre à profit leur expérience. Nous avons vivement encouragé notre secteur privé à tirer parti de cette initiative. Nous pensons en effet

que cette initiative, associée à de nombreuses autres, permettra de former une génération future qualifiée et bien armée, afin d'apporter des solutions aux problèmes socioéconomiques et au chômage des jeunes auxquels est confronté notre nation.

Le Royaume d'eSwatini sera l'hôte de l'Université de l'innovation et de la technologie de la SADC. Cette institution devrait permettre de former une main-d'œuvre hautement qualifiée et d'apporter des solutions pour transformer nos économies, ce qui donnera aux pays de la région de la SADC la possibilité de combler leur déficit de compétences. Nous recherchons l'appui de facilitateurs hautement qualifiés ainsi que de la communauté internationale pour faire de ce projet une réalité.

La lutte contre la pauvreté, la faim et la maladie et l'amélioration du niveau de vie de base de notre peuple sont au centre de notre Vision 2022 et de notre Stratégie nationale de développement. L'importance de l'investissement dans le capital humain et la promotion des intérêts des groupes vulnérables constituent une étape cruciale vers la croissance économique et la prospérité.

J'ai une confiance absolue dans notre main-d'œuvre innovante et éduquée, qui a fait preuve d'une détermination et d'une résistance remarquables dans la manière dont elle a fait face aux graves défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels nous avons été confrontés ces derniers temps. En conséquence, nous avons choisi comme thème directeur pour 2017 : « Vaincre l'adversité pour offrir la prospérité à tous ». Par ailleurs, des dirigeants africains ont reconnu l'importance cruciale du dividende démographique pour le développement et la transformation de l'Afrique. Ils ont reconnu la nécessité d'accélérer d'urgence la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine, intitulée « Investir dans la jeunesse pour tirer pleinement profit du dividende démographique ».

La pandémie de VIH/sida demeure l'un de nos domaines prioritaires, car elle continue d'entraver nos objectifs de développement durable. Elle met à rude épreuve notre système de santé et requiert l'action collective du Gouvernement, des donateurs internationaux et d'autres parties prenantes pour y remédier. En tant que nation, nous avons pris la décision d'atteindre le statut de pays exempt du sida en 2022, une vision conforme à l'objectif 3 de développement durable, afin d'éradiquer le sida d'ici à 2030.

Nous sommes heureux d'informer l'Assemblée des résultats positifs que nous avons obtenus grâce à nos politiques concertées de lutte contre ce fléau. Les conclusions de la deuxième Enquête sur la mesure de l'incidence du VIH au Swaziland révèlent que nous sommes parvenus à plus de 70 % d'inhibition de la réplication virale chez les adultes porteurs du VIH. Nous avons également enregistré une réduction majeure de près de la moitié de l'incidence du VIH entre 2011 et 2016. Bien que ces résultats soient encourageants, nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir qu'il n'y ait pas de nouvelles infections.

Nous sommes également heureux de souligner que nos efforts pour lutter contre le paludisme sont reconnus. Lors du Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Addis-Abeba en janvier 2017, des chefs d'État ou de gouvernement africains nous ont fait l'honneur de nous élire à la présidence de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme. Nous organisons demain, ici-même, au Siège de l'ONU, une manifestation parallèle consacrée au paludisme. Le paludisme est un fléau qui exige de notre part des efforts concertés pour l'éliminer de la surface de la Terre. Nous envisageons l'établissement de partenariats avec le secteur privé en Afrique et au-delà afin de mobiliser des ressources pour combattre ce fléau. Nous nous félicitons de l'appui que nous apportent nos partenaires et lançons à nouveau un appel aux institutions financières, aux partenaires au développement et aux donateurs pour qu'ils se joignent à nous dans ce combat, car les dividendes sont importants pour la population de notre continent africain bien-aimé.

Parmi les questions politiques depuis trop longtemps en suspens figure le déni du droit du peuple de la République de Chine à Taiwan de participer au système des Nations Unies. Taiwan a démontré un attachement important aux idéaux des Nations Unies et aligné ses priorités sur celles de l'Organisation. L'humanité, par conséquent, profiterait grandement de l'expérience de Taiwan dans le cadre de notre programme mondial s'il devenait Membre de l'ONU.

Je réaffirme le plein engagement du Gouvernement du Royaume d'eSwatini en faveur de la mise en œuvre des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il convient toutefois de noter que, bien que nos objectifs soient universels, nous n'avons pas tous les mêmes capacités pour les mettre en œuvre. Par conséquent, étant donné les contraintes en matière de ressources et de capacités, il est nécessaire de renforcer les ressources, les capacités, le transfert de technologie

et la coopération Sud-Sud afin d'aider les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ainsi que les pays les moins développés, à mettre en œuvre le Programme ambitieux et porteur de transformation que nous nous sommes fixé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef d'État du Royaume du Swaziland de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye.

M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Serraj (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et à vous souhaiter plein succès dans votre tâche. J'aimerais également remercier très sincèrement votre prédécesseur, M. Peter Thompson, pour ses efforts et ses contributions pendant la période durant laquelle il a présidé la session précédente. Je tiens enfin à souligner les efforts particulièrement avisés que déploient le Secrétaire général Guterres pour mettre en œuvre les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies dans les domaines de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme.

Les membres de l'Assemblée générale sont conscients des défis auxquels est confronté mon pays en ces temps extrêmement difficiles, depuis la révolution de février 2011 et ses conséquences, à savoir la

guerre, les affrontements et l'implication négative de certains États. Nous nous sommes efforcés d'atténuer les souffrances de notre peuple et de parvenir à des résultats tangibles. Cependant, les nombreux problèmes en suspens ne pourront être résolus sans une action commune à l'intérieur de mon pays, avec l'aide d'États amis et dans le cadre des Nations Unies, afin que mon peuple puisse réaliser ce à quoi il aspire : un État multilatéral, pluraliste, démocratique et civil, un État respectueux de l'état de droit et doté d'institutions.

J'aimerais signaler les efforts entrepris par tous ceux qui ont œuvré à un règlement politique de la crise. Je tiens également à adresser mes profonds remerciements à plusieurs États et organisations régionales et internationales – notamment aux États voisins, à la Ligue des États arabes, à l'Union africaine, à l'Union européenne, à l'Organisation de la coopération islamique, à l'ONU et à tous nos amis – pour l'aide qu'ils nous apportent afin de restaurer la stabilité dans mon pays. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour saluer le nouvel Envoyé spécial, M. Ghassan Salamé. Je lui souhaite tout le succès possible dans la recherche de solutions concrètes et rapides à la crise actuelle.

L'Accord politique libyen conclu entre les différentes parties libyennes, sous le parrainage de l'ONU, après deux années de négociations, demeure la pierre angulaire du règlement des divergences politiques et de la mise en place d'institutions de l'État et de structures gouvernementales. Cet accord constitue un processus de transition nous permettant de coexister, de tourner la page du passé et de réunir les conditions propices à une transition pacifique vers la stabilité. La présidence du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale, qui est le fruit de tout ce travail, conduit cette transition et n'est pas partie au conflit, mais elle joue un rôle fondamental pour parvenir à un consensus et à une réconciliation nationale totale et jeter les fondements de l'État souhaité, lequel inclut tous les Libyens sans distinction ni exclusion.

Dès le début, nous étions déterminés à faire face, avec sagesse, patience et clairvoyance, aux crises que nous avons connues, malgré les difficultés engendrées. Depuis lors, nous sommes parvenus, Dieu merci, à régler un certain nombre de problèmes actuels et émergents. Grâce aux efforts et aux sacrifices de nos jeunes, nous avons mis fin à la violence à Tripoli et dans la plupart des villes libyennes, où les forces de l'ordre et de sécurité ont commencé à remplir leur mission. Plusieurs ambassades ont rouvert. D'autres ambassades

ainsi que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye rouvriront dans un proche avenir. Certaines personnes déplacées ont commencé à regagner leurs villes natales, mais d'autres n'ont pu le faire du fait de la pénurie de services, lesquels ont été endommagés suite à l'affrontement militaire. Nous continuons d'œuvrer au renforcement de la sécurité dans différentes villes et de nous débarrasser des auteurs de trouble.

Dans le domaine économique, nous avons fait preuve de responsabilité en mettant notre production pétrolière à l'abri du conflit politique et nous sommes désormais en mesure de produire un million de barils de pétrole par jour, alors que la production n'était que de 150 000 barils en mars 2016, lorsque nous avons atteint la capitale Tripoli. Nous nous sommes efforcés de faire redémarrer l'économie et d'investir davantage dans les secteurs publics afin d'améliorer la qualité de services, d'alléger les souffrances de notre peuple et d'entamer la phase de développement, et nous espérons, avec le rétablissement de la sécurité et la disponibilité de ressources financières, le retour des sociétés et les institutions étrangères afin qu'elles participent avec nous à la phase de construction.

Nous réitérons notre appel à la levée du gel des avoirs libyens, car cela a représenté pour l'État libyen une perte d'environ un milliard de dollars par an. Nous ne demandons pas que ce gel soit levé maintenant, tant que la stabilisation du pays et l'unité de nos institutions ne seront pas assurées.

Dans le domaine de la réconciliation nationale, nous avons tenu plusieurs réunions en vue de parvenir à l'unité et de régler les divergences et divisions. Nous avons également engagé un dialogue avec les communautés afin d'élargir la base de la participation et le consensus. Face à la stagnation et à l'impasse sur le plan politique, dues principalement au monopole exercé sur la prise de décisions par la présidence du Conseil des députés, qui a empêché la majorité, malgré ses efforts continus et méritoires, de mettre en œuvre l'Accord politique, nous avons présenté, en juillet dernier, sur la base des fondations et constantes nationales, une feuille de route traçant une voie politique pour sortir de la crise. Cette feuille de route prévoit la tenue l'année prochaine d'un référendum sur la constitution et d'élections présidentielles et parlementaires, la distinction entre le conflit politique et la fourniture de services aux citoyens et la création d'un conseil national suprême pour la réconciliation nationale, chargé d'étudier et de mettre en place des mécanismes pour l'application de

la justice transitionnelle, l'octroi de dédommagements, l'amnistie, la défense des droits et des libertés et la lutte contre la corruption. Cette vision positive a été réaffirmée lors de la réunion de Paris, au cours de laquelle un consensus clair s'est dégagé s'agissant de nos progrès sur la voie de la démocratie et du transfert politique du pouvoir par le biais d'élections, de la fin des affrontements armés, à l'exception, bien entendu, de la guerre contre le terrorisme, et du placement de l'autorité militaire sous une autorité civile exécutive. Voilà pourquoi nous demandons à chacun de nous aider à faire de ces accords et de cette vision une réalité.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et quelles que soient ses sources, motivations et justifications, nous sommes parvenus, grâce à la détermination et au courage de notre peuple et malgré nos ressources limitées, à libérer notamment les villes de Syrte et de Benghazi des terroristes de Daech. Nous continuons cependant à rencontrer des difficultés sur le plan de la sécurité pour venir à bout des vestiges de cette organisation et d'autres groupes terroristes. À ce propos, nous tenons à rendre hommage à la mémoire de tous nos héros et martyrs des forces armées et des hommes courageux qui, face à ces organisations, ont sacrifié leur vie pour la cause de la patrie, dans toutes les villes libyennes sans exception. Nous réaffirmons notre engagement à l'égard du partenariat stratégique avec tous les États amis, en particulier les États-Unis d'Amérique, que nous remercions pour l'appui sans faille qu'ils nous apportent pour nous débarrasser de ces organisations terroristes.

Chacun ici doit comprendre que la lutte contre le terrorisme n'est pas terminée. De nouveaux foyers de terrorisme se sont constitués après que ses vestiges ont fui d'autres pays tels que l'Iraq et la Syrie. Nous aspirons à travailler d'arrache-pied pour reconstruire notre armée partout dans le pays afin de nous doter d'une armée nationale libyenne capable de protéger notre pays et de déraciner le terrorisme.

Mon pays est confronté à un autre défi : la migration illégale et l'afflux de migrants illégaux dans mon pays, qui cherchent à rejoindre l'Europe par la Méditerranée. La Libye est victime de cette migration, au même titre que les États européens. Cela représente un lourd fardeau pour notre budget déjà limité alors que nous y répondons et cherchons à en limiter les conséquences sur les plans sécuritaire, économique et social. En raison de l'embargo sur les armes, nous

manquons également des moyens nécessaires pour nous attaquer aux réseaux de trafiquants bien armés. Nous remercions les pays de l'Union européenne de l'intérêt qu'ils nous manifestent et de l'assistance que certains de ses pays membres nous fournissent. Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'Italie, qui a récemment fourni une assistance et des équipements à nos garde-côtes, et qui a contribué au développement local dans plusieurs villes. Nous saluons la volonté de la France, de l'Italie et de l'Allemagne d'appuyer les efforts visant à établir une surveillance de nos frontières méridionales, par lesquelles transite la majorité des migrants illégaux. Mais, à ce propos, nous tenons à insister sur la lenteur et la faiblesse de l'aide qui nous est apportée. L'aide que nous recevons n'est pas à la hauteur de cet immense défi.

Un autre problème concerne les migrants bloqués en Libye. Nous insistons sur la nécessité de mettre en œuvre les programmes d'aide humanitaire requis. Le Gouvernement d'entente nationale met tout en œuvre pour leur fournir une aide humanitaire, et nous nous félicitons de l'aide que nous apportent des organisations humanitaires, notamment sous la forme d'abris. Nous espérons bénéficier de leur aide pour reconduire ces migrants illégaux plutôt que leur octroyer la citoyenneté dans notre pays. J'aimerais également mentionner le sommet de Paris, qui s'est tenu en août dernier et auquel ont participé des dirigeants d'États européens et des pays voisins de la Libye. Ce sommet est parvenu à un accord sur la nécessité de parvenir à la stabilité en Libye, par le biais notamment d'une solution politique globale. Il a été également reconnu la nécessité de nous apporter l'aide nécessaire pour contrôler nos frontières, et un appel a été lancé en vue de la mise en place de programmes de développement dans les pays d'origine des migrants.

Les droits de l'homme revêtent une importance particulière pour mon pays. Le changement apporté par la révolution de 2011 a jeté les bases d'un changement complet dans ce domaine. Nous avons adopté plusieurs lois et décisions visant à promouvoir les droits de l'homme et à renforcer leur culture, mais comme nous traversons une période de transition difficile, de la révolution à l'édification de l'État, nous faisons encore face à de nombreuses difficultés sur le plan de la sécurité, qui ont des effets négatifs sur les droits de l'homme.

Cela a bien sûr eu des incidences sur la situation en matière de sécurité. Le Conseil de la présidence s'emploie à renforcer sa législation pour

garantir l'application du principe de non-impunité afin de permettre que, progressivement, les forces de l'ordre puissent remplir correctement leur tâche. Nous souhaiterions bénéficier de l'expertise technique de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. À ce propos, mon pays adresse depuis 2012 une invitation permanente à se rendre en Libye aux programmes du Conseil des droits de l'homme, une invitation que nous avons réitérée lors de la trente-quatrième session du Conseil des droits de l'homme, en mars dernier.

L'une des questions particulièrement importantes qui se posent aux Nations Unies est celle de la réforme du Conseil de sécurité. À cet égard, nous nous félicitons de la résolution 2378 (2017) du Conseil de sécurité relative à la réforme des Nations Unies, adoptée il y a quelques jours. Nous espérons que cette réforme permettra d'approfondir et de moderniser les méthodes de travail du système des Nations Unies. Mon pays souligne également la nécessité de revoir sans tarder la question de l'octroi au continent africain d'une représentation permanente au Conseil de sécurité, avec tous les privilèges qui s'y rattachent, conformément à la Position commune africaine, reflétée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

La situation au Moyen-Orient demeure l'une des questions centrales. Malgré les crises que nous avons traversées, nous n'avons ménagé aucun effort pour appuyer le peuple palestinien dans ses efforts pour créer un État indépendant avec Jérusalem pour capitale. Nous renouvelons notre appui à l'Initiative de paix arabe qui vise le règlement de la question palestinienne, et nous enjoignons à la communauté internationale, en particulier aux grandes puissances mondiales, d'assumer ses responsabilités à cet égard. Mon pays appelle également à redoubler d'efforts pour parvenir à une solution politique en Syrie et au Yémen, afin de protéger ces pays frères contre la division et le risque d'effondrement liés à des conflits destructeurs et réponde aux aspirations de leurs peuples à un vie digne, sous un régime démocratique respectueux de la loi et des droits de l'homme.

Je tiens à remercier le Secrétaire général d'avoir organisé ce matin une réunion spéciale sur la Libye, qui a suscité un grand intérêt au niveau international et au cours de laquelle chacun des participants a réaffirmé que la toile de fond de toute solution doit rester l'Accord politique, en appuyant un processus politique conduisant à la tenue l'année prochaine d'élections présidentielles et parlementaires. Nous demandons au Secrétaire général

et au Représentant spécial pour la Libye, M. Ghassan Salamé, qu'ils nous présentent un plan de travail et fixent une échéance précise pour la prochaine phase, et que la communauté internationale adresse un message clair à ceux qui cherchent à faire obstacle au processus, à savoir qu'il n'y a pas de solutions militaires et qu'il importe de trouver une solution à la crise libyenne, tout en prenant les mesures nécessaires contre ceux qui traitent, jusqu'à aujourd'hui, avec des autorités parallèles au Gouvernement d'entente nationale, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité. Enfin, j'aimerais saisir cette occasion pour réaffirmer, du haut de cette tribune, le souhait de tous les secteurs de la population libyenne, sans exception, de pouvoir exercer leur droit à l'autodétermination et de bâtir un pays ouvert à tous, un pays avec des lois et des institutions, dans le cadre d'un processus démocratique menant à la réconciliation et à la reconstruction.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, à S. E. M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Waqa (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que d'être ici à l'ouverture de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. Au nom de la République de Nauru, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je tiens à vous assurer de tout

l'appui de ma délégation et de sa coopération tandis que vous dirigez les travaux de cette instance au cours de cette session essentielle. Je tiens aussi à remercier S. E. M. Peter Thomson, pour le travail exceptionnel qu'il a accompli lors de la session précédente.

À ce stade, je voudrais également saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer notre profonde tristesse et nos condoléances à nos frères et nos sœurs qui ont tant souffert à la suite des ouragans qui ont frappé les Caraïbes et les États-Unis, ainsi qu'à nos frères et nos sœurs au Mexique pour les tremblements de terre dévastateurs dont ils ont été victimes. Leur souffrance et leur chagrin sont partagés par nous tous, et nous prions Dieu pour qu'il leur donne la force et leur soit d'un grand secours dans leurs efforts de relèvement.

Le Gouvernement de Nauru partage le point de vue selon lequel la mise en œuvre intégrale des objectifs de développement durable doit être au centre de nos travaux au cours de l'année à venir. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un accord universel, qui illustre nos priorités collectives, des nations les plus grandes aux plus petites siégeant parmi nous. Utiliser cette même approche dans nos efforts de mise en œuvre est le seul moyen de garantir qu'aucun pays ne soit laissé de côté.

Chacun se souviendra des cinq mots qui ont guidé nos travaux durant l'élaboration des objectifs de développement durable - peuple, planète, prospérité, paix et partenariat - des mots qui, j'en suis convaincu, ont inspiré le choix par le Président du thème du débat général de la présente session de l'Assemblée générale. Ces cinq mots sont suffisamment larges pour englober nos idéaux communs, tout en prenant en compte notre extrême diversité. Dans le cas de Nauru, notre statut de petit État insulaire en développement est reflété dans chacun des aspects de la vie de mon peuple.

Le système économique mondial n'a pas été créé en tenant compte des petites îles. Leur petite taille et leur faible population, leur isolement géographique, leur ressources naturelles limitées et leur haut niveau de vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux sont autant de caractéristiques qui font que les petites îles constituent un cas particulier en matière de développement. Notre peuple aspire tout autant à la prospérité que n'importe quel autre peuple, mais les voies traditionnelles du développement ne nous sont tout simplement pas accessibles.

Plus encore que la plupart des pays, nos perspectives d'avenir dépendent d'une planète stable, notamment d'une sécurité climatique et d'océans en bonne santé. C'est pourquoi Nauru a été parmi les premiers pays au monde à ratifier l'Accord de Paris et a fait de sa contribution nationale à la mise en œuvre de l'Accord une priorité absolue. Presque tous les pays ont fait cet engagement solennel, et nous sommes à moins de deux ans de la date à laquelle nous aurons des comptes à rendre.

En ce qui concerne l'action climatique dans les pays en développement, la mise en œuvre est une responsabilité collective. En tant que pays en développement, nous avons démontré notre volonté politique de contribuer à l'effort mondial, mais la plupart d'entre nous ne disposent pas des ressources nécessaires pour pouvoir seuls apporter pleinement leurs contributions. C'est pourquoi nous appelons nos amis et nos partenaires au développement à renforcer leurs programmes d'assistance. Les priorités climatiques de Nauru sont de quatre ordres : énergie renouvelable, réaménagement des terres, sécurité hydrique et mise à l'épreuve des infrastructures. Nous sommes à la recherche de partenariats authentiques et durables afin de parvenir à nos objectifs.

Certes, l'Accord de Paris a été un événement diplomatique sans précédent, mais n'oublions pas que nous sommes encore bien loin de l'objectif central que nous nous sommes fixé, à savoir contenir le réchauffement en dessous de 1,5 °C. Tout échec serait dévastateur pour les petites îles, et il ne faut pas prétendre que tout réchauffement supplémentaire serait sûr. Les incidences négatives de ce réchauffement, qui revêt la forme de super tempêtes, de pluies irrégulières et de vagues de chaleur, sont déjà présentes aujourd'hui et continueront de s'aggraver dans un avenir prévisible. Comme je l'ai indiqué l'année dernière, lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire, nous devons tous nous poser plusieurs questions très difficiles : Comment allons-nous nourrir une planète de neuf milliards d'individus alors que les rendements agricoles sont appelés à diminuer? Comment allons-nous partager des ressources en eau douce en déclin à mesure que les glaciers disparaissent et que la sécheresse dans de nombreuses régions devient monnaie courante? Comment allons-nous protéger les millions de personnes sans abri lorsque des zones côtières de faible altitude seront inondées? Comment ces différents défis et d'autres pourront-ils être gérés de manière efficace de façon à éviter les carences au

niveau de la gouvernance et la multiplication des États en situation de faillite?

Il est difficile de voir comment nous pouvons concrétiser notre vision d'une planète pacifique si nous n'avons pas de réponses à ces questions. Le changement climatique sera le principal défi sécuritaire de ce siècle, et nous ne sommes tout simplement pas préparés à vivre sur une planète plus chaude. Pour cette raison, Nauru appuie la proposition des petits États insulaires du Pacifique de nommer un Représentant spécial des Nations Unies chargé des questions de climat et de sécurité, dont le travail doit commencer par une évaluation de la capacité de l'ONU à répondre aux catastrophes climatiques.

En plus d'un climat sûr, la prospérité des habitants de Nauru dépend de la santé des océans. À cet égard, nous devons faire preuve d'ambition dans la lutte contre les menaces qui pèsent de plus en plus sur la santé de nos océans. Le cas particulier des petits États insulaires en développement (PEID) doit être pris en compte dans nos travaux dans tous les domaines relatifs aux océans et dans les nouveaux accords de mise en œuvre conclus au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatifs à la biodiversité dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale. Il faut lancer de toute urgence une conférence intergouvernementale afin d'élaborer un nouvel accord de mise en œuvre qui soit conforme au principe de patrimoine commun de l'humanité et qui fasse en sorte que la protection et la préservation des océans deviennent un domaine d'intervention prioritaire. La sécurité de nos océans est un problème auquel nous devons tous nous attaquer.

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée représente une autre menace importante et une perte économique pour notre petite économie. Au même titre que les crimes transnationaux qui se produisent dans nos eaux et dans celles de nos voisins, ces questions nécessitent une coopération sur plusieurs fronts par le biais de partenariats interinstitutions et interpays. J'en appelle à nos amis et partenaires afin qu'ils poursuivent les programmes existants, tels que l'Accord Shiprider et d'autres accords bilatéraux en cours avec les États-Unis et les programmes de surveillance maritime mis en place par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous sommes impatients de collaborer avec d'autres organismes d'application de la loi dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique et au-delà.

Afin que les habitants de Nauru tirent profit de ces efforts mondiaux visant à protéger le climat

et les océans, nous devons établir des partenariats véritables et durables, fondés sur le respect mutuel et une compréhension claire des besoins réels sur le terrain. Trop souvent, les petits pays comme le mien sont exclus de nombreux programmes internationaux. Les mécanismes de financement peuvent ainsi s'avérer inaccessibles parce que les exigences en matière de présentation de demandes et d'établissement de rapports dépassent les capacités de nos institutions nationales. L'investissement privé n'est pas fiable et rarement disponible pour ce qui est de la fourniture de services de base et la construction d'infrastructures essentielles. Par ailleurs, nos partenaires de développement proposent rarement les modèles de financement les plus prometteurs pour les petits pays en développement, comme l'accès direct ou le soutien budgétaire direct. Cette situation doit changer. Nous avons besoin de partenariats pour répondre aux besoins des pays petits et vulnérables.

Nous savons que nous devons, nous aussi, devenir de meilleurs partenaires, c'est pourquoi mon Gouvernement a souligné l'importance du renforcement des capacités en tant que composante essentielle de notre coopération internationale. Pour que notre peuple prospère, il nous faut investir dans l'acquisition de savoirs et de compétences. Il n'y a pas de pénurie d'ateliers dans le Pacifique, mais ce dont Nauru a besoin, c'est d'un effort soutenu de renforcement des capacités, épaulé par de véritables ressources, y compris la présence à long terme dans le pays de nos partenaires de développement, en fonction des besoins, de sorte qu'au bout du compte, nous disposions d'institutions nationales solides dirigées par une main-d'œuvre nationale qualifiée.

On ne saurait trop souligner l'importance d'un programme robuste de renforcement des capacités. En tant qu'ancien enseignant, je tiens à insister sur l'importance que revêt une éducation de qualité pour mon peuple. Nous avons nos propres programmes de formation pour nos élèves du secondaire et du supérieur, et pour ceux qui sont déjà sur le marché du travail. Nous tenons à souligner l'appui généreux de nos amis et partenaires, qui ont fourni des bourses d'études et organisé des ateliers techniques inestimables pour notre développement à long terme, en particulier dans les domaines prioritaires, tels que le secteur de la santé, l'éducation, l'ingénierie, l'administration publique et la bonne gouvernance.

Une économie saine et un peuple productif exigent également des relations internationales pacifiques et stables, non seulement dans le Pacifique, mais aussi dans le monde entier. En ce qui concerne la région du Pacifique, Nauru appelle la République populaire démocratique de Corée à entamer un dialogue avec les autres pays en conflit sur la péninsule coréenne. Les menaces à l'encontre de la République de Corée, du Japon, de Guam et de villes américaines ne contribuent pas à l'amélioration de la situation, et de nombreux petits pays dans le Pacifique, y compris Nauru, se trouvent, potentiellement, en ligne de mire. C'est inacceptable, et la République populaire démocratique de Corée doit cesser de telles menaces, y compris les tirs de fusées dans l'océan Pacifique.

Plus au sud, nous avons à Taiwan un État pacifique, prospère et heureux. Taiwan dispose des capacités techniques et financières nécessaires pour pouvoir contribuer à la paix mondiale et au développement mondial, en particulier dans ses domaines d'excellence technique et de savoir-faire. Taiwan souhaite y contribuer et y participer librement par le biais des partenariats et des activités du système des Nations Unies, notamment les objectifs de développement durable, l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNESCO, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organismes et activités liées à l'ONU. Pour faire en sorte que la population taiwanaise puisse apporter une contribution positive aux sociétés partout dans le monde, elle doit se voir accorder la liberté de voyager où bon lui semble. Après tout, notre monde aspire à l'inclusion et à ce que personne ne soit laissé de côté. Dans le même esprit, Nauru renouvelle son appel à la levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

« Peuples, planète, prospérité, paix et partenariat », ces quelques mots résument avec élégance la portée de nos travaux au cours de l'année à venir et au-delà. Mais un autre mot commence par la lettre P, que nous ne devons pas oublier. Ce mot, c'est pouvoir. C'est le pouvoir qui déterminera si les ressources sont mobilisées pour les peuples ou sont accaparées par des profiteurs. C'est le pouvoir qui déterminera si la voix des personnes marginalisées est entendue. C'est le pouvoir qui déterminera si nous allons laisser aux générations futures une planète en bonne santé et prospère. Ignorer le rôle du pouvoir dans l'avenir qui sera le nôtre reviendrait à céder le peu de pouvoir que l'on peut avoir. Si nous voulons atteindre l'objectifs ambitieux d'une planète pacifique, prospère et durable, nous devons composer avec

le pouvoir tel qu'il existe actuellement dans le monde, y compris toutes les inégalités et les effets pervers qui s'y rattachent. Tel sera, à n'en pas douter, l'aspect le plus difficile de la tâche qui nous attend.

Pour terminer, j'aimerais remercier les Gouvernements de l'Australie, de Taïwan, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de l'Inde, de la Fédération de Russie, de l'Union européenne, de l'Italie, d'Israël, de Cuba, de la République de Corée et des États-Unis, pour le soutien et l'assistance qu'ils continuent d'apporter à Nauru. Nous apprécions beaucoup leur amitié et espérons pouvoir encore compter sur leur coopération et leur soutien.

Je tiens également à remercier tout particulièrement l'ONU pour l'appui qu'elle apporte à Nauru depuis près de 50 ans, lui permettant ainsi d'accéder à l'indépendance. Le 31 janvier 2018, nous célébrerons notre jubilé d'or en tant que nation souveraine et démocratique. Je voudrais aussi remercier tous les pays qui nous ont aidés à exercer notre droit à l'autodétermination et d'accéder à l'indépendance.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Henry Van Thio, Vice-Président de la République de l'Union du Myanmar

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de l'Union du Myanmar.

M. Henry Van Thio, Vice-Président de la République de l'Union du Myanmar, est escorté à la tribune

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Henry Van Thio, Vice-Président de la République de l'Union du Myanmar, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Van Thio (Myanmar) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa

soixante-douzième session. Nous sommes convaincus que, sous votre direction avisée, la présente session sera couronnée de succès.

Avant d'entrer dans les détails de mon exposé, j'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer ma profonde sympathie au Gouvernement et au peuple mexicains à la suite des pertes humaines et matérielles causées par le tremblement de terre meurtrier qui vient de frapper Mexico.

Je souhaite également exprimer ma profonde sympathie au Gouvernement et au peuple américains et aux États des Caraïbes qui, en seulement deux semaines, ont subi les conséquences dévastatrices de plusieurs ouragans. De même, nous exprimons notre sympathie au peuple portoricain qui subit encore les conséquences de l'ouragan Maria.

L'intensité et la fréquence de ces catastrophes naturelles témoignent de la réalité des changements climatiques. Les changements climatiques sont désormais une réalité et représentent une grave menace pour notre planète. Les conséquences des changements climatiques sont de portée mondiale et d'une ampleur sans précédent. Le Myanmar figure parmi les pays particulièrement vulnérables aux effets négatifs des changements climatiques. Parce qu'il est fréquemment touché par des tempêtes, des inondations et des sécheresses, le Myanmar se félicite de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Je suis heureux d'informer l'Assemblée que le Myanmar a déposé hier auprès du Secrétaire général ses instruments de ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto.

Nous nous félicitons du thème choisi pour la présente session, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». La paix et la stabilité sont des objectifs que nous nous efforçons d'atteindre au Myanmar après 70 années de guerre civile et de conflit. L'année dernière, de cette même tribune, notre Conseillère d'État, M^{me} Aung San Suu Kyi, a exposé le projet de notre Gouvernement de mettre fin à des décennies de conflit armé interne au Myanmar et de trouver des solutions durables et utiles à la situation complexe qui sévit dans l'État rakhine (voir A/71/PV.11). Aujourd'hui, un an plus tard, je suis ici pour informer l'Assemblée des progrès réalisés et des défis qui nous attendent. La situation dans l'État rakhine ayant naturellement retenu l'attention du monde ces

dernières semaines, j'aimerais commencer par aborder cette question.

Hier, la Conseillère d'État a informé le corps diplomatique des efforts déployés par le Gouvernement en matière de réconciliation nationale et de paix. Elle a souligné les réalisations accomplies au cours des 18 derniers mois et les défis à relever. En ce qui concerne la situation à Rakhine, elle a déclaré que le Myanmar partageait les préoccupations de la communauté internationale en ce qui concerne les déplacements et les souffrances endurées par toutes les communautés après la dernière série d'attaques terroristes dont elles ont été l'objet. Elle a également déclaré ce qui suit :

« Nous condamnons toutes les violations des droits de l'homme et la violence illégitime. Nous sommes résolus à rétablir la paix, la stabilité et l'état de droit dans tout l'État. Les forces de sécurité ont été chargées de respecter strictement le code de conduite dans toutes leurs opérations de sécurité, de faire preuve de la retenue voulue et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter de provoquer des dommages collatéraux et de porter atteinte aux civils innocents. Les violations des droits de l'homme et tous autres agissements portant atteinte à la stabilité et à l'harmonie et sapant l'état de droit seront traités conformément aux normes les plus strictes de la justice. Nous sommes profondément attristés par les souffrances endurées par toutes les personnes aux prises avec ce conflit. »

La situation à Rakhine constitue l'une des principales priorités du Gouvernement depuis son entrée en fonction. Le Gouvernement s'efforce de rétablir la paix et la stabilité et de promouvoir l'harmonie entre toutes les communautés. La Commission centrale pour la paix, la stabilité et le développement de l'État rakhine, présidée par la Conseillère de l'État elle-même, a été créée le 30 mai 2016 pour répondre aux besoins spécifiques de cet État. De plus, en août 2016, elle a mis en place une commission consultative présidée par l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, chargée de conseiller le Gouvernement sur des solutions durables à la situation complexe qui règne dans l'État rakhine.

Nous nous sommes efforcés de veiller à ce que l'État rakhine se développe comme il se doit, tout en garantissant la paix, la stabilité et la cohésion sociétale. Ce n'est pas une tâche aisée. C'est peu à peu qu'il faudra éliminer la méfiance profonde qui s'est développée au fil

des décennies. Le 24 août, la Commission consultative présidée par M. Annan a publié son rapport final. Notre gouvernement s'en est immédiatement félicité.

Nous avons espéré que la présente occasion nous aurait donné la possibilité de faire connaître au monde les progrès que nous avons accomplis vers la mise en œuvre des recommandations de la Commission consultative. Au lieu de cela, c'est avec un profond regret que je me dois d'abord d'évoquer devant l'Assemblée la situation actuelle dans l'État rakhine suite aux récentes attaques perpétrées le mois dernier par le groupe terroriste connu sous le nom d'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan.

Comme l'Assemblée générale le sait, dans les heures qui ont suivi la publication du rapport de la Commission consultative, une série d'attaques coordonnées a été menée contre 30 postes de police dans le nord de l'État rakhine. L'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan a revendiqué ces attentats. Ces attaques ont déclenché de nouvelles violences dans la région, ce qui a entraîné d'importantes pertes en vies humaines, des souffrances généralisées et le déplacement massif de nombreuses communautés. Beaucoup ont dû abandonner leur foyer et leur domicile, non seulement des musulmans et des Rakhine, mais aussi d'autres petits groupes minoritaires comme les Daing-Net, les Mro, les Thet, les Mramagyi et les hindous. La plupart des pays du monde ont été insensibles à leur existence et à leur sort.

Je vais être clair. Le Gouvernement du Myanmar est profondément préoccupé par la situation actuelle dans l'État rakhine. Toute notre sympathie va aux familles des civils innocents et des membres de la police et des forces de sécurité qui ont perdu la vie. Il est indéniable que c'est un problème de grande ampleur.

Je suis heureux d'informer l'Assemblée que la situation s'est améliorée. Aucun affrontement armé n'a été signalé depuis le 5 septembre. C'est pourquoi nous sommes préoccupés par les rapports selon lesquels les flux de musulmans passant au Bangladesh se poursuivent sans relâche. Nous devons comprendre les véritables raisons de cet exode. Ce que l'on sait, c'est que la grande majorité de la population musulmane a décidé de rester dans ses villages.

Nous comprenons bien qu'il faut s'assurer qu'une aide humanitaire vitale soit fournie à tous ceux qui en ont besoin. En outre, nous reconnaissons que l'obligation de régler les problèmes que connaît l'État rakhine incombe d'abord et avant à notre gouvernement

national. La situation dans l'État rakhine est grave et complexe. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont considérables. En conséquence, nous avons adopté une stratégie nationale intégrée pour remédier à ce problème. Je suis heureux d'annoncer la création d'un comité présidé par le Ministre de la protection sociale, des secours et de la réinstallation de l'Union qui sera chargé de mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative. Pour assurer la transparence et la responsabilisation, le comité devra publier un rapport intérimaire publique tous les quatre mois. Outre le comité, nous avons l'intention de créer un conseil consultatif composé de personnalités éminentes tant du Myanmar que de l'étranger.

À l'heure actuelle, l'aide humanitaire est notre première priorité. Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'aide soit reçue par tous ceux qui en ont besoin, sans discrimination. Nous avons déjà consacré des ressources et des fonds nationaux considérables à des opérations de secours humanitaires. J'ai également le plaisir d'informer l'Assemblée qu'un nouveau mécanisme, placé sous l'autorité du Gouvernement et créé en coopération avec le Mouvement de la Croix-Rouge, a également commencé ses activités d'assistance humanitaire.

Au nom du Gouvernement du Myanmar, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les pays qui ont offert de contribuer à ce programme d'assistance. En particulier, nous nous félicitons des généreuses offres d'aide que nous avons reçues récemment de beaucoup de nos amis du monde entier. Dans le même temps, nous nous attachons à renforcer les relations avec le Bangladesh. Le Ministre d'État aux affaires étrangères et le Conseiller à la sécurité nationale se sont rendus au Bangladesh en janvier et en juillet. Nous espérions une visite du Ministre de l'intérieur du Bangladesh, mais celle-ci a dû être reportée, le Ministre ne pouvant pas venir en août. Nous l'accueillerons dès qu'il sera en mesure de venir au Myanmar et nous espérons faire avancer notre coopération sur les questions de sécurité frontalière.

Un appel a été lancé en faveur du rapatriement des personnes déplacées qui avaient récemment fui le nord de l'État rakhine vers le Bangladesh. Dans sa déclaration d'hier, la Conseillère de l'État a déclaré que le Myanmar était prêt à commencer le processus de vérification à tout moment. Nos deux voisins ont fait l'expérience d'un tel processus en 1993, lors de la création d'un groupe de travail conjoint chargé de la mise en œuvre du processus

de rapatriement. Nous pouvons mettre en place un processus fondé sur l'expérience de 1993.

Le Myanmar s'associe au reste du monde pour condamner le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Le terrorisme constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales. Notre position est claire. Nous ne pouvons cautionner le terrorisme. Dans le même temps, le Gouvernement s'emploie à faire en sorte que les actes de terrorisme ne nous détournent pas de la poursuite de la stratégie à long terme qui est nécessaire pour relever les défis complexes que connaît l'État rakhine aujourd'hui. Les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine nous fournissent une feuille de route claire. Notre comité d'application a commencé ses travaux la semaine dernière et, en temps voulu, nous inviterons des observateurs à assister à certains de nos programmes.

Les événements survenus récemment dans l'État rakhine sont un rappel douloureux que nous sommes confrontés à des défis difficiles qui nous attendent sur le long chemin vers la paix, la prospérité et la démocratie. Toutefois, je tiens à réaffirmer que notre attachement à la paix reste aussi fort et inébranlable aujourd'hui qu'il l'était il y a un an, lorsque notre Conseillère de l'État, Aung San Suu Kyi, s'est adressée pour la première fois à l'Assemblée depuis cette tribune. Dans le cadre de cet engagement, nous avons fait de la réconciliation nationale et du processus de paix notre priorité absolue. Notre vision ici est claire, à savoir parvenir à une union démocratique et fédérale, fondée sur les principes de la liberté, de la justice, de l'égalité des droits et de l'autodétermination.

En ce qui concerne le processus de paix au Myanmar, il me plaît d'annoncer qu'en mai, nous avons tenu avec succès la deuxième session de la Conférence de Panglong du XXI^e siècle. Pour la première fois, nous avons pu examiner et définir les principes clefs qui formeront la base d'une Union fédérale et démocratique. L'Accord sur l'Union, qui comprend 37 principes couvrant les secteurs politique, économique, social et environnemental, a été signé par les représentants du gouvernement, du Parlement, de l'armée, des organisations ethniques armées et des partis politiques.

M. Barros Melet (Chili), Vice-Président, assume la présidence.

Bien que nous ayons fait des progrès réels, nous savons que la route à venir est longue et pleine de

détours. Notre transition démocratique est fragile. À ce tournant important de l'histoire de notre pays, nous demandons simplement à la communauté internationale de continuer à soutenir nos efforts en faveur de la paix, de la prospérité et de la démocratie.

Je voudrais conclure en réaffirmant la foi et la confiance du Myanmar dans les buts et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Je tiens également à souligner le ferme attachement du Myanmar à un monde de paix et d'harmonie.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de l'Union du Myanmar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Henry Van Thio, Vice-Président de la République de l'Union du Myanmar, est escorté de la tribune.

Allocution de S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le cheik Al Sabah (Koweït) (parle en arabe) :
Au nom du Gouvernement et du Président de l'État du Koweït, qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter sincèrement le Président de l'Assemblée générale et la République de Slovaquie, un pays ami, pour son élection à la tête des travaux de la soixante-douzième session. Je voudrais également l'assurer de l'appui de mon pays dans son travail et de notre volonté de faciliter l'accomplissement de ses responsabilités. Nous sommes pleinement convaincus que sa vaste expérience des affaires internationales contribuera au bon déroulement des travaux de la session.

En outre, je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements à son prédécesseur, Peter Thomson, pour son travail remarquable ainsi que le brio et la compétence avec

lesquels il a dirigé la session précédente. Qu'il me soit aussi permis de saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général, M. António Guterres, de la confiance que la communauté internationale a placée en lui et en la République du Portugal, autre pays ami, en le nommant nouveau Secrétaire général. Nous lui souhaitons plein succès au service des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi que dans ses efforts pour renforcer la coexistence pacifique entre les nations, maintenir la paix et la sécurité internationales et approfondir la coopération internationale dans tous les domaines, y compris le suivi et la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de leurs cibles.

À cet égard, nous tenons également à dire à quel point nous apprécions le rôle primordial et efficace qu'a joué son prédécesseur, M. Ban Ki-moon, au cours des 10 dernières années et les grandes réalisations accomplies durant son mandat, notamment l'Accord de Paris sur les changements climatiques et l'adoption des objectifs de développement durable, entre autres.

L'État du Koweït croit résolument dans le rôle indispensable et véritable de l'ONU et de ses divers organismes, fonds et programmes pour faire face aux menaces et aux défis mondiaux de plus en plus nombreux. Nous accueillons favorablement les propositions et les projets présentés par le Secrétaire général pour restructurer le Secrétariat afin de le rendre plus cohérent, promouvoir son efficacité et garantir la cohésion et la cohérence de ses activités en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et du suivi et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Nous renouvelons notre appel en ce qui concerne la nécessité de réformer le Conseil de sécurité afin de refléter les nouvelles réalités internationales d'une manière qui renforce sa crédibilité et sa légitimité et garantisse une représentation arabe permanente en son sein, proportionnelle au nombre des États arabes et à leur contribution à l'appui des diverses activités de l'ONU.

Les défis et les menaces qui se font jour à travers le monde nous préoccupent, à commencer par la propagation de la violence, de l'extrémisme et du terrorisme, ainsi que le risque de prolifération des armes de destruction massive et la menace de leur utilisation. Nous déplorons également les violations des droits de l'homme, comme celles que subit la minorité musulmane des Rohingya au Myanmar. Nous appelons à la cessation immédiate de tous les actes d'oppression

dont ils sont victimes. Ils doivent se voir accorder le droit à la citoyenneté et à une vie décente.

L'État du Koweït a une position ferme et fondée sur des principes lorsqu'il s'agit de condamner le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous appuyons toutes les mesures prises par la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et éliminer toutes les organisations terroristes. Le Koweït contribue également de manière importante à la fourniture d'un appui logistique à l'alliance internationale contre les groupes extrémistes.

Il est regrettable que la région du Moyen-Orient, pour de multiples raisons, se taille la part du lion en ce qui concerne les problèmes liés à l'extrémisme sous diverses formes. Il faut donc une action internationale concertée pour répondre à ces phénomènes si dangereux, et nous devons nous attaquer en priorité à leurs causes profondes afin que le monde puisse jouir de la sécurité et de la stabilité. Ces défis et ces risques menacent les fondements mêmes de la paix et de la sécurité internationales, la majorité des victimes étant des civils innocents.

La République soeur d'Iraq est confrontée à d'importants problèmes sur les plans sécuritaire, politique et économique, le plus grave d'entre eux étant la lutte contre les organisations terroristes et les groupes extrémistes. À cet égard, nous félicitons le Gouvernement et le peuple irakiens pour les victoires que les forces de ce pays engrangent sur le terrain dans leur lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et les nombreuses zones auparavant sous le contrôle de l'EIIL qu'elles ont réussi à libérer.

Nous espérons que ces victoires se poursuivront jusqu'à ce que toutes les zones qui demeurent sous le contrôle de l'EIIL soient entièrement libérées. De cette manière, on encouragera la réconciliation nationale entre les différentes composantes du peuple irakien pour parvenir à restaurer la paix et la stabilité en Iraq et à maintenir son unité, son indépendance et son intégrité territoriale, tout en créant un environnement favorable au lancement du processus de reconstruction et au retour des réfugiés.

Dans ce contexte, et en réponse aux appels à fournir une aide humanitaire et au développement, l'État du Koweït, en coopération avec l'Iraq et la communauté internationale, organisera une conférence internationale des donateurs au cours de l'année à venir en vue de la reconstruction des zones dévastées par l'EIIL. Nous

renouvelons notre engagement à épauler l'Iraq de toutes les manières possibles afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations restantes en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et retrouver son rôle et sa place sur la scène régionale et internationale.

L'année 2017 marque les 50 ans du début de l'occupation des territoires palestiniens en 1967. C'est la seule cause arabe à avoir donné lieu à autant de résolutions des Nations Unies et d'initiatives internationales et régionales, sans qu'aucune n'ait été mise en œuvre ou n'ait abouti du fait de l'intransigeance d'Israël, la Puissance occupante, et de son refus ouvert et flagrant d'appliquer les résolutions de la légitimité internationale. La dernière en date est la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, qui confirme que les activités de colonisation israéliennes sont illégales et illégitimes et demande leur arrêt, car elles sapent les perspectives d'une paix juste, durable et globale.

L'État du Koweït renouvelle sa condamnation des violations israéliennes qui ont eu lieu récemment à Haram el-Charif à Jérusalem, dans une nouvelle tentative de modifier son statut historique. Nous rejetons catégoriquement toutes les politiques, pratiques et projets israéliens illégaux qui visent à judaïser la Ville sainte, à effacer son identité arabe, à modifier sa structure démographique et à l'isoler de son périmètre palestinien. Ces violations constituent une menace flagrante à la paix et à la sécurité internationales et sont contraires aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ainsi qu'à la quatrième Convention de Genève de 1949.

Nous appelons donc la communauté internationale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs responsabilités et à continuer de faire pression sur Israël pour qu'il mette en œuvre les résolutions de la légitimité internationale afin que le peuple palestinien puisse exercer ses droits politiques légitimes et que soit reconnu son État indépendant sur son territoire, avec Jérusalem-Est pour capitale et à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967, conformément au principe de la terre contre la paix et à l'Initiative de paix arabe.

Depuis le début de la crise en Syrie, des actes effroyables sont commis, et c'est regrettable. Cela confirme que l'objectif principal de la poursuite de ce conflit est la destruction. L'impact économique, social et humanitaire de ces destructions ne pourra jamais être pleinement évalué ou mesuré, mais il se traduira malheureusement pour nos frères syriens par

la perte de toute une génération. Le nombre de morts a dépassé les 400 000 et près de 12 millions de Syriens sont déplacés ou réfugiés, en plus des destructions massives de biens et d'infrastructures dans la majorité des provinces.

Les contributions volontaires annoncées par mon pays à l'occasion de diverses conférences sont estimées à 1,6 milliard de dollars, dont la majeure partie est destinée aux institutions spécialisées des Nations Unies et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui réalisent un travail humanitaire. Malgré les efforts politiques et humanitaires pour enrayer le conflit en Syrie, la réalité sur le terrain reste inchangée, ce qui nous conforte plus que jamais dans notre conviction et notre position que la crise ne peut être résolue par des moyens militaires, ce que nous affirmons depuis le début.

Les progrès sur la voie politique demeurent lents. Depuis la publication du Communiqué de la Conférence de Genève sur la Syrie (A/66/865, annexe), dont le contenu a donné lieu à de grandes divergences d'interprétation, il y a eu six séries de pourparlers à Genève entre diverses parties sur une période de cinq ans, sans aucune avancée significative. Nous devons donc intensifier nos efforts pour réunir les parties au conflit afin qu'elles puissent tenir des pourparlers directs en vue de parvenir à un règlement pacifique conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Ces discussions doivent mener à une solution politique à même de préserver l'unité, l'indépendance et la souveraineté de la Syrie et de satisfaire les aspirations légitimes des Syriens.

Nous réaffirmons notre attachement total à l'unité du Yémen et au respect de sa souveraineté et de son indépendance. Nous condamnons toute ingérence dans ses affaires intérieures et soulignons notre appui et notre soutien à la légitimité constitutionnelle au Yémen. Toute solution politique au Yémen doit reposer sur les trois documents de référence agréés, autrement dit l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). L'État du Koweït a déployé d'importants efforts pour résoudre pacifiquement le conflit au Yémen. L'année dernière, pendant trois mois, nous avons accueilli des consultations politiques entre les parties yéménites, sous les auspices de l'ONU, dans le but de restaurer la stabilité dans ce pays frère. À cet égard, nous nous

disons une nouvelle fois prêts à accueillir nos frères yéménites pour la signature d'un accord final négocié entre eux.

Nous renouvelons notre appui aux efforts que déploient l'ONU et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen pour contribuer au règlement pacifique de cette crise et mettre ainsi un terme à la souffrance du peuple yéménite, qui vit dans des conditions humanitaires et économiques déplorables. Nous estimons que le meilleur moyen de régler ces problèmes humanitaires est de rétablir la paix et la stabilité au Yémen tout en préservant sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Au niveau régional et dans le cadre des efforts et initiatives entrepris par le Koweït pour consolider ses relations de bon voisinage, nous renouvelons notre appel à la République islamique d'Iran afin qu'elle prenne des mesures de confiance sérieuses et instaure des relations basées sur une coopération réciproque, le respect mutuel, les intérêts communs et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Nous appelons également ce pays à renoncer aux pratiques qui compromettent la sécurité et la stabilité de la région et contredisent les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et le droit international, et à respecter les résolutions issues de la légitimité internationale. De telles mesures nous permettraient d'orienter nos efforts vers la reconstruction et le développement afin que tous les peuples de la région puissent jouir de la sécurité, de la paix et du bien-être.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est confronté à d'importants défis du fait des mauvais comportements humains au fil des ans, de l'incidence des catastrophes naturelles et des émissions de gaz à effet de serre – défis qui ne font qu'accentuer notre responsabilité internationale et notre obligation de tout mettre en œuvre pour appliquer pleinement le Programme 2030. À cette fin, nous devons améliorer les mécanismes de partenariat au service du développement afin de pouvoir suivre l'évolution des besoins et des exigences en matière de développement durable. Ce faisant, nous honorerons nos engagements internationaux et manifesterons notre solidarité au niveau mondial. Ce serait un bon point de départ vers la réalisation des objectifs de développement durable et l'élimination de toutes les formes de pauvreté. Nous devons mettre en œuvre l'Accord historique de Paris sur les changements climatiques pour lutter contre les effets des changements climatiques, qui constituent un

des principaux obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable, et nous devons le faire en suivant le principe de la responsabilité commune mais différenciée.

L'État du Koweït va résolument de l'avant sous la direction de S. A. le cheikh Sabah Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, dans sa mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en intégrant ses objectifs aux plans et programmes nationaux de développement, avec la participation de tous les secteurs de la société civile et de tous les partenaires. Le plan de développement de mon pays, la stratégie dénommée « Kuwait 2035 Vision », repose sur sept piliers qui visent à transformer le Koweït en un pôle financier, commercial, culturel et institutionnel de premier plan au niveau régional.

L'État du Koweït honore systématiquement ses responsabilités régionales et internationales en matière de développement dans ses dimensions économique, sociale et environnementale. Nous avons beaucoup avancé dans la mise en œuvre des nobles initiatives de Son Altesse l'Émir visant à promouvoir les partenariats internationaux et à renforcer les initiatives précédentes du Koweït dans les domaines humanitaire et du développement.

Avant de conclure mon propos, je tiens à exprimer la reconnaissance du Gouvernement et du peuple de l'État du Koweït pour la confiance que les délégations ici présentes ont placée dans mon pays en l'élisant membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019 en juin dernier. Près de 40 ans après le premier mandat du Koweït en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, durant la période 1978-1979, nous sommes de retour avec une volonté renouvelée de renforcer le rôle du Conseil dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la prévention des conflits et l'appui aux efforts de médiation et aux initiatives visant à régler les conflits par des moyens pacifiques.

Nous sommes également déterminés à appuyer les efforts pour rendre le Conseil plus transparent et promouvoir la participation des petits États aux travaux de l'ONU et de ses organes. Nous nous efforcerons de soutenir et de mobiliser l'action internationale face à la crise des réfugiés et des migrants et à toutes les autres crises humanitaires provoquées par des guerres et des conflits, qui se sont intensifiées au cours des dernières années, tout en espérant que la paix et la sécurité l'emporteront dans le monde entier.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République des Fidji.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (Fidji) (parle en anglais) :

Je tiens tout d'abord à féliciter M. Miroslav Lajčák de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, et je lui souhaite plein succès au cours de l'année à venir.

Comme nous le savons tous, la communauté mondiale est confrontée à un grand nombre de problèmes, et les changements climatiques n'en sont qu'un. Je suis néanmoins certain que nous voulons tous envoyer ce soir un message de solidarité et de sympathie aux millions d'habitants des Caraïbes qui subissent une fois de plus les ravages d'un ouragan, Maria. C'est une épreuve particulièrement cruelle si tôt après que l'ouragan Irma a semé la destruction dans les Caraïbes et dans le sud-est des États-Unis. Nos pensées et nos prières accompagnent les populations touchées.

Le peuple fidjien éprouve un sentiment de solidarité particulier envers ceux qui ont perdu des proches ou leurs maisons et leurs biens du fait de ces événements. L'année dernière, nous avons perdu 44 de nos concitoyens et un tiers de notre produit intérieur brut lorsque les Fidji ont été frappées par le plus violent cyclone qu'elles aient connu. Dès lors, en tant que prochain Président de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 23), je suis particulièrement conscient de la nécessité de prendre la tête d'une riposte mondiale pour

faire face aux causes profondes de ces événements. Les terribles souffrances des Caribéens et des habitants des États-Unis nous rappellent à tous qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Je voudrais également rendre hommage au prédécesseur du nouveau Président, M. Peter Thomson, premier Fidjien à assumer la présidence de l'Assemblée générale. L'Ambassadeur Thomson a assumé sa fonction avec brio, et je tiens tout particulièrement à le remercier pour le rôle qu'il a joué en appelant l'attention du monde sur l'état alarmant de nos océans. La Conférence sur les océans que les Fidji ont coorganisée avec la Suède en juin a été un franc succès. En tant que communauté mondiale, nous nous sommes attelés à la tâche titanesque de rétablir la santé de nos océans et de lutter contre la surpêche qui les dépouille de vie marine et prive des millions de personnes d'une ressource précieuse aujourd'hui et à l'avenir. Je rends hommage à l'Organisation des Nations Unies pour avoir nommé l'Ambassadeur Thomson en tant qu'Envoyé spécial pour les océans. C'est un honneur pour les Fidji d'avoir l'un de leurs à la tête d'un effort aussi vital pour garantir la mise en œuvre d'un objectif de développement durable crucial.

L'an prochain, cela fera 40 ans que les Fidji contribuent aux opérations de paix des Nations Unies. En tant que petit pays, nous avons beaucoup souffert de la perte, au fil des ans, de certains de nos meilleurs soldats dans l'exécution de leurs tâches de maintien de la paix. Mais notre contribution est un élément très important du rôle que nous nous considérons appelés à jouer en tant que pays, un rôle dans lequel nos hommes et nos femmes en uniforme œuvrent au service de la communauté mondiale, protégeant les gens ordinaires dans les régions troublées du monde. Depuis 40 ans, nous contribuons à rendre le monde plus sûr. Et maintenant nous sommes déterminés à contribuer plus encore à la sécurité de la planète grâce à notre présidence de la COP 23.

Il est indéniable que les changements climatiques constituent une menace aussi importante pour la sécurité mondiale que n'importe quel conflit. Des millions de personnes sont déjà déplacées en raison de la sécheresse et des changements intervenus dans l'agriculture qui menacent leur sécurité alimentaire. L'histoire nous a enseigné que les êtres humains se battent toujours pour l'accès à l'eau. Si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes des changements climatiques, nous savons déjà que certains endroits deviendront

invivables et d'autres disparaîtront complètement. Dans ma propre région, trois de nos voisins sont exposés à de tels risques, raison pour laquelle les Fidji ont offert de donner refuge aux Kiribatiens et aux Tuvaluans si le pire devait se produire et leurs foyers se retrouver engloutis sous les eaux.

Pour le peuple fidjien, les changements climatiques sont un phénomène bien réel. Ils ont une incidence sur notre vie à tous les niveaux. J'en veux pour preuve les villages entiers que nous déplaçons pour qu'ils soient à l'abri de la montée des eaux, la perte de nos lieux de sépulture ancestraux, la salinité qui nuit à nos récoltes et la menace constante de destruction de maisons et d'infrastructures comme celle que nous avons connue l'année dernière. Aujourd'hui, nos pensées vont aux habitants des Caraïbes, non seulement parce que nous compatissons avec eux, mais aussi parce que nous craignons de subir le même sort. J'exhorte les pays du monde à imaginer un tiers de leur produit intérieur brut détruit en l'espace d'une année. Qu'ils imaginent un nouveau cyclone les frapper de plein fouet, anéantissant des décennies de développement.

Il est clair que le réchauffement de la planète modifie la perception même de nos intérêts nationaux. Il nous met au défi de comprendre que le seul moyen de se donner la priorité est de se serrer les coudes avec tous les autres pays et d'avancer ensemble. Tout autre comportement est autodestructeur pour le monde et pour chaque pays. Il peut être tentant pour les dirigeants politiques de montrer qu'ils protègent certaines industries nationales ou des objectifs économiques à court terme, mais à quel prix? Les dirigeants avisés doivent s'attacher par tous les moyens à convaincre leurs peuples d'emprunter la voie que nous devons prendre. On ne peut pas choisir entre la prospérité et un climat sain, car comment pouvons-nous être prospères si nous devons consacrer nos ressources à la réinstallation de populations entières ou au renforcement des grandes villes? Quel est le coût que nous devons payer pour trouver de nouvelles terres à cultiver? Quelles seront les conséquences pour la sécurité mondiale et régionale si les pays commencent à se battre pour des terres sûres ou se déchirent à propos des mouvements de réfugiés climatiques? Il est évident que nous devons coopérer.

Nous devons apprendre les uns des autres et utiliser les ressources considérables du monde pour faire le maximum de bien pour le plus grand nombre possible de personnes. Nous devons continuer à créer la prospérité et à assurer le bien-être des pays et des écosystèmes de

la planète. Si nous considérons le processus comme une sorte de négociation dans laquelle chaque pays tente de préserver ses intérêts nationaux étroits, nous serons tous perdants. Nous serons impuissants à protéger notre population contre les conséquences des changements climatiques. L'action collective est le seul moyen d'aller de l'avant. Les hommes et les femmes avisés le comprendront.

C'est pourquoi j'ai assumé la fonction de Président de la COP 23 et accepté avec empressement d'être le premier natif des îles du Pacifique à le faire. Il s'agit de veiller à ce que mon propre peuple puisse s'épanouir et prospérer, aujourd'hui comme demain. En collaborant avec les autres pays du monde dans le cadre de ce processus, nous ferons en sorte qu'ensemble, l'humanité pourra s'épanouir et prospérer. Le Maroc me passera le témoin ainsi qu'à l'équipe fidjienne à Bonn en novembre. Nous remercions la présidence marocaine de la COP 22 d'avoir fait d'aussi grands progrès vers l'objectif d'une pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. L'année prochaine, les Fidji passeront le témoin à la Pologne. Je voudrais assurer la présidence polonaise de la COP 24 que les Fidji la soutiendront jusqu'à la ligne d'arrivée.

Notre propre présidence serait impossible sans la formidable assistance de l'Allemagne. Nous n'aurions tout simplement pas pu organiser un événement d'une telle ampleur et d'une telle complexité aux Fidji. Par nécessité, nous avons forgé un lien avec l'Allemagne qui montre au monde comment deux pays situés aux antipodes l'un de l'autre, de taille et de moyens très différents, peuvent travailler efficacement à un objectif commun. Nous l'avons fait avec la Suède à la Conférence sur les océans en juin, et nous sommes tout aussi fiers de nous tenir aux côtés de l'Allemagne pour réaliser les objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Les Fidji sont particulièrement conscients que les gouvernements ne peuvent à eux seuls résoudre le problème qui se pose à nous. C'est pourquoi nous insistons autant sur la notion d'une grande coalition de gouvernements à tous les niveaux, avec la société civile, le secteur privé et les citoyens ordinaires afin d'aller de l'avant. J'en appelle aux gouverneurs, aux maires et aux dirigeants de tous horizons dans toutes nos sociétés, aux personnes de foi, aux personnes qui se trouvent sur la ligne de front dans la lutte contre les changements climatiques, aux femmes et aux jeunes qui représentent notre avenir. Nous allons faire les choses différemment à Bonn. La procédure officielle sera dirigée par notre

négociateur en chef, l'Ambassadeur Nazhat Shameem Khan; je jouerai, quant à moi, un rôle itinérant. Je serai là pour résoudre toute difficulté qui pourrait se poser dans le cadre des négociations officielles, mais afin de démontrer l'importance de notre grande coalition, je passerai d'une zone à l'autre à Bonn, celle des négociations officielles et celle sur l'action climatique, avec mon cher ami, notre défenseur du climat, M. Inia Seruiratu, et mes collègues, les dirigeants du Pacifique. Je compte sur eux pour m'aider à faire passer le message que ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions faire avancer le processus plus vite et plus loin.

Dans la zone consacrée à l'action climatique – la zone de Bonn – les Fidji et l'Allemagne rassembleront tous ceux qui ont un rôle à jouer pour faire de notre grande coalition un mouvement de grande transformation, à savoir les militants du climat, les entreprises à la pointe de la technologie, les artistes, les créateurs, les danseurs et les acteurs. Nous insufflerons dans la zone l'esprit fidjien de *bula*, cet esprit d'optimisme et d'ouverture qui a rendu nos îles célèbres partout dans le monde. Dans la zone formelle, celle de *bula*, nous voulons que les pays du monde adoptent ce que nous aux Fidji et dans certains autres pays du Pacifique appelons l'esprit de *talanoa*, un esprit de dialogue fondé sur la confiance, l'empathie et le bien collectif. D'après notre expérience, c'est le meilleur moyen de faire avancer les choses, surtout dans des circonstances difficiles. Cette notion incarne un engagement fondé sur le respect, l'honnêteté et la coopération, et reconnaît qu'aucun d'entre nous, aussi puissant soit-il, ne peut relever à lui seul le défi des changements climatiques. Pour que l'humanité puisse survivre, s'épanouir et prospérer, nous n'avons pas d'autre choix que de coopérer.

Nous avons déjà jeté des bases solides pour notre action à la présidence. Les négociations officielles vont bon train et nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir aux Fidji, le mois prochain, les ministres et leurs délégations ainsi que les représentants de la société civile pour notre réunion préparatoire de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous sommes très satisfaits du dynamisme et de la détermination dont les dirigeants de notre grande coalition font déjà preuve. Je tiens à remercier tout particulièrement le Gouverneur de la Californie, Jerry Brown, que j'ai nommé Envoyé spécial pour les États et les régions afin de m'assister et qui est à la tête d'un groupe impressionnant de dirigeants politiques du monde entier rassemblés au sein de la Coalition Under2. Comme nous le savons tous, l'objectif

de l'Accord de Paris est de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels et dans la mesure du possible, de limiter cette élévation des températures à 1,5° C.

Il y a un an, ici même, avant ma nomination à la présidence de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties, j'ai demandé que nous fassions du plafonnement à 1,5° C notre objectif (voir A/71/PV.8). J'y croyais alors et j'y toujours crois aujourd'hui. Nous devons en faire notre objectif de toute urgence, sans plus tarder. C'est avec l'autorité de la région du Pacifique que j'appelle à la poursuite de cet objectif. À ce stade, je voudrais rendre un hommage sincère à un homme des îles du Pacifique qui nous a quittés il y a peu, mais dont l'héritage continuera de marquer ces négociations. Il y a deux ans, Tony deBrum, des Îles Marshall, s'est rendu à Paris avec un slogan très puissant – « Un degré et demi pour rester en vie ». Nous avons l'intention d'honorer l'héritage de Tony, et j'ai l'intention de m'inspirer de son esprit pendant ma présidence.

En plus de prendre des mesures décisives pour limiter le réchauffement planétaire, nous devons également faire beaucoup plus pour renforcer la résilience des pays et des communautés face aux effets des changements climatiques. Nous savons que nous allons tous devoir nous adapter. Toutefois, nous devons prendre des dispositions spéciales pour les plus vulnérables et pour ceux qui ont moins de ressources pour faire face aux conséquences catastrophiques dont nous sommes tous déjà témoins. Nous sommes heureux de faire partie d'un cadre de coopération entre les gouvernements et le secteur privé visant à garantir l'accès à l'assurance, par des moyens innovants et peu coûteux, ce qui permettra un relèvement plus rapide aux personnes touchées par les catastrophes. C'est une question d'équité et de développement économique, car sans assurance, les efforts de relèvement et de reconstruction constituent un fardeau trop lourd pour de nombreux pays et communautés. Nous jugeons également encourageant le développement rapide de solutions de remplacement abordables ayant recours à l'énergie propre pour les pays du monde entier, ce qui laisse espérer qu'il est possible d'atteindre l'objectif de 1,5°C et de prospérer.

Je ne le sais que trop, le rôle qui m'a été confié en tant que Président de la COP 23 est le plus important qu'un dirigeant fidjien a eu à assumer. J'invite les autres dirigeants de la région du Pacifique à m'aider alors que

nous nous attaquons au plus grand défi que notre région et le monde aient jamais connu. Je voudrais appeler l'attention sur le travail réalisé au cours des 30 dernières années par l'Alliance des petits États insulaires, qui a constamment veillé aux intérêts de nos peuples et rappelé au monde que nos intérêts sont les intérêts de tous les citoyens du monde. Nous sommes tous dans le même canoë et c'est pourquoi nous allons installer un canoë fidjien à voile - un *na drua* - dans le hall principal à Bonn pour rappeler à tout le monde la nécessité de gonfler ses voiles avec la volonté collective de faire avancer ce processus et de tenir la promesse que nous nous sommes faite les uns aux autres à Paris. Je demande à tous les pays qui n'ont pas encore ratifié l'Accord de Paris de bien vouloir le faire.

J'en appelle à l'appui des pays du monde et de tous les dirigeants de la grande coalition. C'est d'eux que je tiens mon autorité en tant que Président de la COP et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour l'utiliser avec sagesse.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République des Fidji pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc, S. E. M. Nasser Bourita.

M. Bourita (Maroc) (*parle en arabe*) : Au nom de la délégation du Royaume du Maroc, je voudrais féliciter M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et lui souhaiter plein succès dans cette noble tâche. Nous voudrions également féliciter son prédécesseur, M. Peter Thomson, pour son excellent travail et pour les succès enregistrés pendant sa présidence.

Nous voudrions réitérer notre appui aux efforts du Secrétaire général, M. Guterres, en vue de réformer l'ONU et de mettre à jour ses mécanismes d'action dans les domaines politique, économique et de la sécurité, sur la base d'une dynamique devant permettre de donner un nouvel élan aux activités de l'Organisation et de renforcer les valeurs et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous voudrions également exprimer l'appui du Royaume du Maroc à la feuille de route

proposée par le Secrétaire général en ce qui concerne la redynamisation de la médiation et des mécanismes de diplomatie préventive, le règlement des différends par des moyens pacifiques, la maintien de la paix et la consolidation de la paix, le développement durable et la coordination des efforts de lutte contre le terrorisme. Le monde d'aujourd'hui est plein de paradoxes, qui ont un effet direct sur nos efforts collectifs pour parvenir au développement durable, asseoir la paix et la sécurité et jeter les fondements de la coopération et de la solidarité. Et je voudrais ici en souligner trois qui nous paraissent particulièrement importants.

Premièrement, s'il est évident qu'il y a moins de guerres entre les pays et que le nombre de victimes a baissé, en même temps, de nouvelles menaces à la sécurité, non moins dangereuses, sont apparues. Je parle notamment du terrorisme, de l'extrémisme, des mouvements séparatistes et des changements climatiques.

Deuxièmement, même s'il est clair que la mondialisation a beaucoup stimulé l'économie internationale et a ouvert de nouvelles perspectives de croissance et de progrès, elle a également provoqué des crises économiques et financières qui ont conduit à l'augmentation du chômage et de la pauvreté et à l'exacerbation des inégalités sociales au sein des États et entre eux.

Le troisième paradoxe concerne les technologies de l'information et des communications. Ce domaine a connu des progrès importants, notamment l'expansion de la couverture des réseaux et l'augmentation des services offerts et du nombre d'utilisateurs. Néanmoins, les organisations terroristes ont délibérément exploité ces avancées pour porter atteinte à la sécurité et à la stabilité, compromettre la sécurité des individus et saper les efforts de développement, tandis que les organisations criminelles en ont profité pour détruire les valeurs et l'identité des sociétés.

Cette situation nous amène à nous interroger sur l'avenir de notre monde et sur les graves menaces non traditionnelles qui pèsent sur nous, compte tenu de notre capacité d'anticipation limitée. C'est pourquoi, nous devons moderniser notre système d'action collective, élaborer des approches volontaristes, promouvoir des outils d'intervention et renforcer nos capacités d'adaptation.

Ceux qui pensent qu'ils ont la capacité et les ressources suffisantes pour faire face à ces défis tout seuls ont tort, aussi puissants soient-ils. À l'inverse,

le Royaume du Maroc reste convaincu qu'une ONU et un multilatéralisme efficaces peuvent contribuer à l'élaboration d'une approche originale et innovante pour remédier à ces contradictions sur la base d'une action collective, d'alliances et de partenariats solidaires et forts.

Il n'est plus acceptable de continuer à considérer l'Afrique comme un fardeau pour la communauté internationale. Nous, les Africains, sommes convaincus que notre continent n'a jamais été un fardeau pour le monde. C'est sur la base de certains préjugés que ce jugement injuste a été émis, et le moment est venu de remédier à cette injustice. L'Afrique n'occupe pas encore la place qui lui revient dans l'agenda multilatéral. On ne peut pas mesurer l'importance accordée à l'Afrique par le nombre de conférences qui lui sont consacrées, par le nombre des points de l'ordre du jour la concernant ou par la longueur des décisions qui y on trait. Les problèmes du continent ne sauraient être résolus tout simplement en fournissant de l'aide. Riche de ses ressources naturelles – matières premières, terres fertiles, eau en abondance – et humaines – une population de plus de 1 milliard d'habitants, dont la classe moyenne représente le tiers et les jeunes adeptes de la révolution numérique la majorité – l'Afrique est en mesure d'attirer des investissements et de contribuer à l'accélération de la dynamique de développement mondial.

Grâce à la vision de S. M. le Roi Mohammed VI, au cours des deux dernières décennies, le Maroc a fait de la coopération Sud-Sud la base de sa politique étrangère, reflet de l'opinion du Roi selon laquelle cette coopération constitue une base prometteuse pour les efforts de la communauté internationale. Le Maroc a adopté une approche réaliste pour forger des partenariats, et il fournit des ressources humaines et un savoir-faire technologique pour aider les pays africains dans leurs efforts. Dans un discours adressé au peuple marocain le 20 août 2016, Sa Majesté a souligné que le Maroc ne considère pas l'Afrique comme un marché pour la vente et la promotion des produits marocains ou comme une source de profits rapides, mais comme un forum d'action commune pour sauver la région et développer les villes africaines. C'est pourquoi nous avons cherché à établir des partenariats avec un certain nombre de pays africains afin de soutenir la croissance économique et l'intégration, de créer des emplois et d'instaurer la sécurité. Il ne s'est pas agi d'une décision opportuniste, mais d'un engagement historique issu de la profonde compréhension du continent par le Roi, comme il l'a dit lors de la vingt-huitième session du

Sommet de l'Union africaine : « L'Afrique est mon continent. L'Afrique est ma maison ».

C'est avec le même engagement et la même détermination que le Maroc continuera à assumer sa responsabilité au sein de l'Union africaine en tant que membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine, et en tant que partenaire engagé qui n'a jamais lésiné sur les moyens s'agissant du continent africain, mais l'a toujours défendu dans les forums régionaux et internationaux. Nous cherchons toujours à servir l'Afrique et à réaliser ses ambitions et ses objectifs. Le Maroc est attaché au multilatéralisme et à la recherche de réponses adéquates aux problèmes, sur la base des trois grands domaines de responsabilité de la communauté internationale, à savoir la migration, les changements climatiques et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, ce qui atteste de la confiance placée par la communauté internationale dans mon pays, qui fonde son approche sur l'alignement de ses priorités nationales sur celles du programme des Nations Unies et sur le partage de son expérience avec les partenaires africains.

En sa qualité de Président du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et en collaboration avec les Pays-Bas, le Maroc travaille à renforcer la coopération nationale et régionale et à mettre en commun son expérience de la lutte contre le terrorisme avec ses frères et partenaires africains en partageant des informations et des compétences, ainsi que des programmes de formation religieuse qui rejettent toutes les formes d'intolérance et d'extrémisme et qui ont touché des centaines de milliers d'imams et de dirigeants, hommes et femmes de diverses nationalités africaines, dans des centres tels que l'Institut Mohammed V et la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains.

Le Maroc copréside avec l'Allemagne le Forum mondial sur la migration et le développement, qui vise à formuler des propositions qui ne se limitent pas aux questions de sécurité mais qui prennent également en compte l'évolution et la dimension humaine de la migration. Nous espérons que les conclusions de ce forum seront intégrées dans le pacte mondial sur la migration qui sera adopté par les Nations Unies en 2018. Au sein de l'Union africaine, le Roi Mohammed VI, pionnier dans le domaine des politiques migratoires à l'Union africaine, présentera un document conceptuel sur le développement d'une approche africaine commune sur les enjeux et les répercussions de la migration en vue de modifier l'approche adoptée vis-à-vis de cette question. Il s'agit de la même voie poursuivie par le

Maroc au niveau national pour régler la situation des ressortissants des pays du Sahel africain afin de leur permettre d'exercer leurs droits économiques et sociaux.

En ce qui concerne les changements climatiques, le Maroc a présidé la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Marrakech en novembre 2016. Des changements qualitatifs ont été apportés au cours de la session visant à traduire l'Accord de Paris sur les changements climatiques en mesures pratiques. La Déclaration de Marrakech issue de cette conférence stipule que les efforts de développement et de développement durable représentent un engagement politique de haut niveau qui doit être honoré par une approche équilibrée et coopérative répondant aux besoins des pays les moins avancés et des pays en développement.

L'Afrique est au cœur des intérêts du Maroc. Sa Majesté a présidé le premier Sommet africain sur les changements climatiques qui a débouché sur un plan d'action ambitieux et équilibré reflétant l'engagement du continent à assumer ses responsabilités en matière d'efforts internationaux. Au niveau national, le Maroc a adopté une politique ambitieuse pour faire face aux effets des changements climatiques, en particulier en ce qui concerne les énergies renouvelables. Celle-ci devrait réduire nos besoins énergétiques de 42 % d'ici à 2020 et de 52 % d'ici à 2030. La mise en œuvre de ce plan sera financée à hauteur de 15 % par les investissements nationaux d'ici à 2030, l'objectif étant de concevoir un nouveau modèle de développement peu dépendant du carbone et de renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé en vue de mobiliser le capital national pour financer les énergies propres.

Le Royaume du Maroc ne cesse depuis les années 60 de répondre présent à l'appel des Nations Unies au déploiement de forces de maintien de la paix en Afrique. Le Maroc a participé aux forces des Nations Unies avec des unités militaires fortes d'environ 6000 hommes déployées dans six théâtres d'opérations - Angola, Congo, Somalie, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo et République centrafricaine. Aujourd'hui, 1600 soldats marocains sont déployés dans ces deux derniers pays. Je voudrais dire ici encore une fois que le Maroc est profondément préoccupé par la recrudescence des attaques armées brutales contre les forces de maintien de la paix des Nations Unies, et je réaffirme qu'il s'agit d'attaques contre les valeurs de paix et de sécurité des Nations

Unies, et de crimes de guerre dont les auteurs devraient être poursuivis et traduits en justice.

Le Royaume du Maroc partage les préoccupations de l'Organisation face à ces attaques et demande au Secrétariat de prendre des mesures appropriées pour protéger les soldats de la paix dans les zones de conflit et défendre les valeurs de l'Organisation. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une vision renouvelée des opérations de maintien de la paix, qui ait pour axe central les pays fournisseurs de contingents, pour objectif la protection des innocents, et pour programme le respect de la légitimité internationale et des valeurs des Nations Unies.

La question palestinienne a été une des premières causes justes à figurer à l'ordre du jour de l'ONU dès sa création; pourtant, malgré les efforts considérables déployés par la communauté internationale, y compris l'actuelle Administration des États-Unis, aucune solution n'a encore été trouvée à ce jour, et il n'y a aucune perspective claire concernant son avenir. Le Royaume du Maroc, dont le Roi Mohammed VI préside le Comité d'Al-Qods de l'Organisation de la coopération islamique, réaffirme sa condamnation de toutes les mesures israéliennes visant à modifier le statut historique et juridique de la Ville sainte et de la mosquée Al-Aqsa, et appelle à une action internationale pour amener les autorités israéliennes à cesser ces pratiques.

La région du Maghreb arabe continue de connaître des difficultés faute de coordination politique, d'intégration économique et de coopération en matière de sécurité, alors que la situation est exacerbée par l'aggravation de la crise politique en Libye et la multiplication des menaces à la sécurité. Cette réalité doit interpellier les parties qui continuent à s'accrocher à une logique dépassée dont l'unique objectif est de maintenir vivaces les différends hérités du passé, comme celui concernant le Sahara marocain. Étant donné que l'Organisation des Nations Unies encourage un règlement politique fondé sur le consensus et le réalisme, et que l'initiative marocaine d'autonomie, qui est une proposition sérieuse, réaliste et crédible, recueille de plus en plus l'appui de la communauté internationale, les autres parties prenantes à ce conflit régional devraient par conséquent prendre leurs responsabilités, renoncer à leur double langage et s'engager avec sérieux et un esprit constructif dans ce processus politique mené sous l'égide de l'ONU. Le Maroc, quant à lui, est disposé à continuer de travailler, en toute honnêteté et transparence, et avec détermination, avec le Secrétaire

général et son envoyé personnel pour le Sahara occidental, M. Horst Köhler, en vue de parvenir à un règlement politique définitif dans le cadre de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Royaume du Maroc et sur la base du plan d'autonomie.

En parallèle, le Maroc poursuit ses efforts visant à faire bénéficier ses provinces du sud de son modèle de développement, et à appliquer le plan de régionalisation pour permettre aux habitants du Sahara occidental de participer à la gestion des affaires locales dans un climat de démocratie, de stabilité et dans le cadre d'un développement intégré. Ces efforts visent aussi à mettre la région du nord-ouest à l'abri des velléités sécessionnistes, de la balkanisation, de l'extrémisme et du terrorisme international. À cet égard, nous soulignons la situation dramatique des habitants des camps de Tindouf et appelons de nouveau la communauté internationale à faire pression sur le pays hôte pour qu'il se conforme à ses obligations internationales et permette au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de recenser et d'enregistrer les habitants de ces camps, en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et en réponse à l'appel du Secrétaire général.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République dominicaine, S. E. M. Miguel Vargas Maldonado.

M. Vargas Maldonado (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un honneur de participer à l'Assemblée générale au nom du peuple et du Gouvernement dominicains. Tout d'abord, je tiens à présenter les excuses du Président de la République dominicaine, M. Danilo Medina Sánchez, pour son absence de cette instance, puisqu'il a dû rentrer au pays en raison de la menace de l'ouragan Maria.

Cette rencontre se tient alors que notre région souffre depuis près d'un mois des conséquences d'une saison des ouragans dévastatrice. Ces catastrophes touchent également le Mexique, qui a subi deux tremblements de terre destructeurs, et le sud des États-Unis, frappé lourdement par l'ouragan Harvey. Dans ce catalogue de souffrances humaines, le cas d'Antigua-et-Barbuda, mais surtout de Barbuda, ressort tout spécialement puisque, selon les informations fournies par le Premier Ministre Gaston Browne, l'infrastructure a été détruite à 90 % par le passage de l'ouragan Irma. À peine les vents d'Irma s'étaient-ils calmés que Maria semait à nouveau la destruction et la mort, à la Dominique principalement, et aujourd'hui

même, ce méga-ouragan vient de s'abattre sur l'île voisine de Porto Rico, causant d'énormes ravages et dégâts.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre solidarité à Porto Rico, qui est aussi notre voisine, ainsi qu'à tous les pays qui ont été touchés. Nous témoignons de la tristesse du peuple dominicain face à la destruction et au grand nombre de victimes. L'ampleur des dégâts reste encore à déterminer avec exactitude à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Anguilla, aux Îles Vierges, à Tortola, aux Îles Turques et Caïques, à Porto Rico, en République dominicaine et, tout particulièrement, à Cuba et en Floride. Néanmoins, nous pouvons affirmer que ces dégâts sont considérables, qu'il faudra des années pour s'en remettre, et que, malheureusement, des vies précieuses ont également été perdues.

Malgré l'absence de chiffres définitifs, pour que les États Membres se fassent une idée de la gravité de la catastrophe qui nous a touchés, je peux dire que le coût des dégâts matériels causés par cette saison d'ouragans à elle seule dépassent largement le produit intérieur brut de la République dominicaine. Souvent, on se concentre sur les dégâts matériels et on laisse de côté la souffrance humaine engendrée par ces catastrophes, dont la capacité meurtrière a été décuplée par les changements climatiques. On met en avant les chiffres, mais ceux-ci ne mesurent pas la douleur des propriétaires, leur désolation face à tant d'efforts, tant d'espoirs, tant de rêves envolés. Ce ne sont pas des maisons qui ont été perdues, ce sont des foyers. Il y a certes des dommages matériels, mais, surtout, des vies détruites.

Nous devons reconnaître les dangers inhérents aux changements climatiques, qui sont beaucoup plus dramatiques dans le contexte de notre géographie caribéenne. Nos économies, notre mode de vie et nos possibilités de développement sont en danger. La vulnérabilité des Caraïbes et de la République dominicaine pose un risque que nous ne pouvons affronter seuls. Bien que notre pays ait eu la chance de ne subir aucune perte humaine, après le récent passage de l'ouragan Irma, nous savons que, à l'instar des autres îles des Caraïbes, notre vulnérabilité face à ce type de phénomènes est permanente.

Cette réalité nous mène une nouvelle fois à dire à l'Assemblée que nous devons impérativement unir nos efforts face à ces menaces. Elle nous met dans l'obligation d'agir de manière responsable et conjointe pour défendre la vie de nos populations. Et, si je peux

me permettre, je voudrais être très clair à cet égard. Il ne suffit pas d'envoyer des messages de solidarité et une aide humanitaire lorsque les conséquences de ces phénomènes se sont déjà fait sentir. Et, bien sûr, il ne suffit pas de signer des accords sur les changements climatiques. Il est urgent et indispensable d'être cohérents avec ces accords, d'avancer sur un programme commun et de mettre en place des actions concrètes.

Nous sommes confrontés à un problème de plus en plus grave, qui ne connaît pas de frontières et requiert la coopération et la solidarité de tous, en particulier les pays les plus développés et les plus puissants. Nous sommes face à une réalité qui nous contraint à agir avec la plus grande responsabilité si nous ne voulons pas continuer à en déplorer les conséquences. C'est pourquoi mon pays renouvelle, devant l'Assemblée, sa proposition de créer un fonds spécial pour la lutte contre ce type de catastrophes et pour la prévention et l'alerte rapide afin de sauver des vies. Si nous voulons un exemple de la manière dont les ressources économiques peuvent contribuer à réparer les dommages causés par les phénomènes naturels, nous n'avons qu'à prendre les États-Unis. Le Gouvernement de ce pays, qui a les ressources nécessaires, a mis à disposition immédiatement après le passage de ces ouragans un fonds de 15 milliards de dollars pour la reconstruction des États touchés afin de fournir ainsi l'aide nécessaire aux habitants. À l'inverse, il n'est pas possible pour des régions vulnérables telles que les Caraïbes de lutter seules contre les conséquences néfastes que peut avoir un phénomène de ce type sur leurs populations et leurs pays.

J'en veux pour preuve, en guise d'exemple, mon pays, la République dominicaine. Conséquence de ces phénomènes naturels, les pluies et les inondations ont provoqué l'année dernière des pertes considérables, endommageant des milliers de kilomètres de routes et de chemins communaux. Des dizaines de ponts, de murs de retenue et de canaux d'irrigation se sont effondrés. Des milliers d'hectares de produits agricoles divers ont été perdus, des produits indispensables pour nourrir notre population. En outre, des centaines d'habitations ont été détruites et d'autres ont subi des dégâts considérables, sans compter les dommages récents causés par l'ouragan Irma. Nous avons investi plus de 500 millions de dollars rien que dans les opérations d'aide et de secours au cours des derniers mois.

Nous sommes donc préoccupés par le fait que des phénomènes similaires, voire plus puissants, causés

par les changements climatiques, retardent notre pays et d'autres dans la région des Caraïbes d'au moins 10 ans en termes de développement. Nous parlons de tout un peuple privé de ses rêves, de son bonheur et de ses perspectives d'avenir. Ce n'est pas une chose que nous pouvons continuer de prendre à la légère. C'est dans un tel contexte que le travail de l'ONU et la solidarité entre nos pays prennent tout leur sens.

Au nom de tous les hommes, de toutes les femmes, de tous les enfants et de toutes les personnes âgées qui vivent dans la détresse la plus totale, je demande une nouvelle fois à ce qu'ensemble nous trouvions le moyen pour l'ONU d'aider les gouvernements qui ne peuvent pas faire face seuls à la reconstruction de leurs pays respectifs pour réparer les dégâts causés par ces catastrophes naturelles. Prenons les mesures nécessaires pour que cette aide soit disponible et parvienne rapidement à ceux qui en ont désespérément besoin. Cela fait partie de nos responsabilités en tant que pays frères. D'autre part, j'appelle tous les États Membres de l'ONU à entamer une nouvelle réflexion autour des mesures que nous devons prendre d'urgence pour contrecarrer ces phénomènes climatiques extrêmes. Les preuves scientifiques confirment amplement le lien qui existe entre ces catastrophes naturelles et les effets de

l'activité humaine sur le réchauffement mondial. Il est temps de jouer notre rôle et d'agir en conséquence pour freiner cette tendance. Dans le cas contraire, l'avenir nous jugera pour notre manque total de responsabilité.

Notre pays est membre de cette expérience unique dans l'histoire de l'humanité qu'est l'ONU, depuis sa création il y a 72 ans. L'Organisation est depuis cette date la lumière qui nous montre la voie à suivre pour bâtir un avenir d'espoir. Et sur ce chemin nous ne devons jamais baisser la garde. Nous savons que des aspects essentiels de notre civilisation, tels que la paix, la sécurité et le développement, ne sont pas des cadeaux tombés du ciel, des acquis que nous pouvons considérer comme allant de soi. Ils sont le fruit d'un engagement sans cesse renouvelé entre nos peuples et auquel nous devons oeuvrer sans relâche. La République dominicaine est profondément attachée à cette vision et à la recherche de solutions globales aux problèmes qui se posent à la communauté internationale. Nous sommes déterminés à contribuer énergiquement à l'édification d'une ONU toujours plus démocratique, participative et à même de régler efficacement les problèmes concrets de nos peuples.

La séance est levée à 21 h 35.